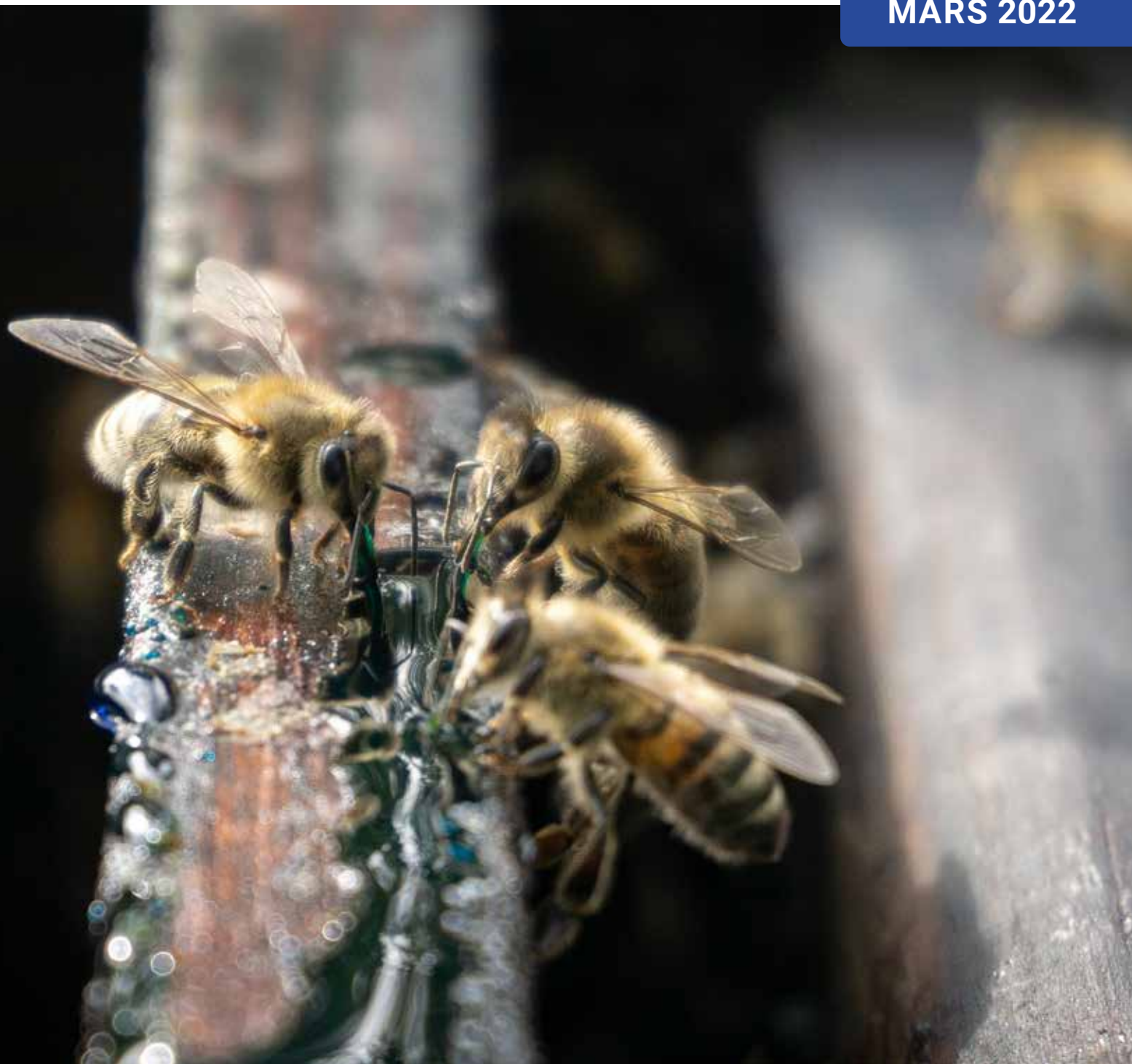




Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Bulletin technique

MARS 2022



ADANA EN BREF



L'ADANA certifiée
Qualiopi !

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES



Zoom : pratiques de
nourrissement

ÉCHANGES ET RÉSEAU



S'impliquer
dans le RER

EN PRATIQUE



Retour sur une
saison difficile

Édito

Assurément, et même s'il existe des disparités d'une région à l'autre, d'une ferme à l'autre, 2021 restera gravé dans la mémoire collective comme une année difficile pour le monde apicole. Aussi en ce printemps 2022, personne ne peut croire à une nouvelle série noire, tous les espoirs sont permis...

Mais l'espérance ne fait pas tout. Alors au-delà des conditions climatiques qui s'imposent à tous, les choix de l'apiculteur comptent de plus en plus dans les résultats. Et parmi ces choix, que l'on soit en plaine ou en montagne, à Domeyrot, la Chapelle Montreuil ou à Ordiarp, en bio ou en conventionnel, celui du nourrissage intervient pour une part croissante. Longtemps controversé, et aujourd'hui encore, tant pour des raisons éthiques, économiques ou techniques, le sujet mérite d'être abordé et discuté. Pourquoi nourrir ? Quand faut-il nourrir ? Avec du sirop ou du candi ? Quels sont les différents sirops ? Sirops fabriqués avec du sucre ou sirops prêts à l'emploi ? Ne risque-t-on pas de retrouver des traces dans le miel ? Quelles conséquences financières pour l'entreprise ? Comment le mettre en œuvre ?

Vous trouverez dans ce bulletin, nous l'espérons, les résultats de tout premiers travaux sur ces questions et des informations susceptibles de vous aider dans vos décisions futures. Bien sûr, l'état des lieux présenté ici n'est pas exhaustif, alors n'hésitez pas à contacter l'ADANA pour une question, une information, un conseil.

Enfin, je voudrais terminer en rappelant que grâce à leurs efforts et à leur implication, vos salariés et vos administrateurs ont pu faire aboutir de nombreux dossiers de calamités apicoles dans plusieurs départements. Un travail considérable de l'ADANA dont bénéficient les apicultrices et apiculteurs adhérents mais également les non-adhérents. Souvenons-nous que sans leurs investissements, il n'y aurait pas d'indemnités. Merci encore à eux.

Bonne saison

François Fléchier,
apiculteur en Charente



Des haies qui blanchissent, en espérant que ce soit le début d'une belle saison 2022 !

Sommaire

L'ADANA EN BREF

- Les adhérents réunis à distance pour l'Assemblée Générale 2021..... 4
- L'ADANA, organisme de formation certifié Qualiopi ! 5

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

ACQUÉRIR DES RÉFÉRENCES

- Des calamités agricoles pour la moitié des départements de la région..... 6

FOCUS SCIENTIFIQUE

- Un nourrissage en période de disette impacte-t-il la qualité du miel ?..... 9

DÉMARCHES DE VALORISATION

- Les miels de Nouvelle-Aquitaine ont leurs nouveaux lauréats ! 16

DÉCRYPTAGE

- Un panel de références technico-économiques en apiculture 18

ÉCHANGES ET RÉSEAU

TEMPS COLLECTIF

- Poursuivre les liens entre agriculteurs et apiculteurs...SURVapi donne naissance à deux projets 22

PARTENAIRE À L'HONNEUR

- Le projet MBL, l'innovation limousine 24

TISSER DES LIENS

- L'ADANA et l'association « Abeilles & Territoire »..... 26

UN RÉSEAU ACTIF !

- S'impliquer dans le Réseau Exploitations de Références (RER)..... 28

EN PRATIQUE

FORMATION : À RETENIR

- Toute la saison se joue au printemps ! 30

TÉMOIGNAGES D'APICULTEURS (TRICES)

- Plantons des haies en Nouvelle Aquitaine ! 32
- 2021 année noire en Limousin : retour d'expérience de Loris Sala 33





Les adhérents réunis à distance pour l'Assemblée Générale 2021

Au vu du succès et du très bon taux de participation de la précédente AG, organisée par visio-conférence, l'ADANA a renouvelé cette même formule afin de clôturer l'année 2021. Chaque participant ayant son attention portée sur l'écran, ce fut aussi l'occasion rêvée pour présenter le nouveau site web de l'ADANA !

LA PAROLE AUX APICULTEURS

Cette année ce sont principalement les apiculteurs administrateurs de l'association qui ont animé l'assemblée générale. Cinq d'entre eux ont pris la parole pour présenter de manière approfondie trois nouveaux projets de l'ADANA :

- « *Le collectif NAPS : Nouvelle Aquitaine Partage et Sélection* » par Line Choquet et François Fléchier
- « *Frelon asiatique : les travaux de l'ADANA sur le piégeage de printemps* » par Angela Mallaroni et Guillaume Anténor
- « *Calamités apicoles : l'ADANA se mobilise* » par Yoann Toquet

Après des discussions et échanges sur ces thématiques, Line Choquet nous a offert une « visite guidée » en temps réel du nouveau site web de l'ADANA. Curieux ? Allez y jeter un coup d'œil ! www.adana-asso.fr

RÉSULTATS DES VOTES DE L'AG ADANA 2021

Un système de vote homologué nous a permis de valider l'ensemble des éléments statutaires tels que le procès-verbal du 02/12/2020, le rapport moral du président, le montant des cotisations pour l'année 2022-2023, le compte-rendu d'activités et le rapport financier de la période (08/2020-07/2021). Près de 46% des adhérents possédant une voix délibérative se sont exprimées ; le quorum, fixé à 33%, a donc largement été atteint. Les différents éléments ont été approuvés, y compris le maintien du montant des cotisations.

Pour ce qui est du conseil d'administration, Kevin Levert et Guillaume Chaperon – membres du tiers-sortant – ont préféré céder leur place à de nouveaux apiculteurs. L'équipe de l'ADANA les remercie profondément pour leur implication au sein de l'association ces dernières années.

Deux nouveaux candidats, Sylvain Tailleur et Léonard Rouchaud se sont présentés pour rejoindre le conseil d'administration. Suite au vote en ligne, les six apiculteurs candidats ont tous été élus avec plus de 88% des voix.

Élus 2019	Élus 2020	Élus 2021
Angela Mallaroni (64)	Florent Gatelier (86)	François Fléchier (16)
Fabrice Rathier (33)	Quentin Lobbe (33)	Francis You (16)
Johann Destombes (24)	Emmanuel Lecamp (86)	Bertrand Dumoulin (24)
Guillaume Anténor (19)	Yoan Tocquet (87)	Lénaïc Lecrenais (40)
Pierrick Petrequin (86)	Line Choquet (33)	Sylvain Tailleur (64)
		Léonard Rouchaud (87)

Election du Conseil d'Administration - AG de l'ADANA du 02/12/2021

Malgré la réussite de cette seconde assemblée à distance, l'ADANA souhaite, dans la mesure du possible, organiser la prochaine édition en présentiel et pourquoi pas sur deux jours de manière à mieux se retrouver !

ADMINISTRATEUR : UNE FONCTION QUI S'APPREND

Prendre des responsabilités au sein de l'ADANA en tant qu'élu est un réel engagement associatif de la part des apiculteurs. Les nouveaux arrivants sont bien accompagnés dans cette nouvelle fonction par l'équipe salariale et les autres administrateurs. Pour monter en compétence les apiculteurs membres du conseil d'administration bénéficieront cette année d'une formation "*Dialogue sociétal : Savoir communiquer avec la presse*" proposée par Anne-Sophie LE MENN de Terre Conseil.

AUTEURE

Claire MORELLE,
chargée de mission à l'ADANA

L'ADANA, organisme de formation certifié Qualiopi !

Pour garantir une meilleure qualité et homogénéité du système de formation continue en France, les organismes de formation sont dorénavant soumis à une obligation de certification. C'est désormais chose faite pour l'ADANA qui prend les devants et obtient son référencement Qualiopi le 27 octobre 2021 !

UN RÉFÉRENTIEL EXIGEANT ET EXIGÉ

Pour comprendre ce qui a poussé l'ADANA à se lancer dans la grande aventure Qualiopi, il faut revenir quelques années en arrière. Le 5 septembre 2018, la Loi Avenir Professionnel est votée. Celle-ci instaure la création d'un nouveau référentiel pour les organismes de formation : le Référentiel National Qualité. Ce document répertorie les 7 critères et 32 indicateurs à respecter pour être en adéquation avec les exigences requises. Tous les organismes souhaitant bénéficier des fonds des financeurs publics ou paritaires sont concernés. C'est le cas de l'ADANA, qui sollicite plusieurs financements pour la formation des apiculteurs, dont Vivea et Ocapiat.



La certification est valable pour une durée de trois ans.

Ce sésame est le fruit d'un travail de toute l'équipe avec l'aide précieuse des élus référents formation, mais aussi d'une collaboration du réseau des ADAs qui compte désormais deux autres certifiées : AdaFrance et l'ADA Occitanie. Un second contrôle sera réalisé à mi-parcours pour attester que les conditions de validité du référencement sont toujours conformes.

UN CALENDRIER CERTIFIÉ, CERTES MAIS QUI BOUGE

En temps de grande épidémie, organiser près d'une trentaine de journées de formation n'est pas chose aisée. Le programme est soumis aux aléas qui touchent les lieux d'accueil et les personnes. Les salariés de l'ADANA font leur possible pour adapter les sessions et prévenir les participants des changements de programme. Les journées qui n'ont pu avoir lieu malgré tout seront repoussées à l'automne. Mais que l'on se rassure, la plupart d'entre elles sont toujours d'actualité !

EN LIGNE SUR LE NOUVEAU SITE

Les formations de l'ADANA sont à retrouver sur : www.adana-asso.fr

VIVEA : fonds pour la formation des chefs d'exploitation	OCAPIAT : fonds pour la formation des salariés
Ils sont collectés chaque année auprès des agriculteurs professionnels et cotisants solidaires par la MSA dans le cadre des cotisations sociales. Ces fonds sont mutualisés pour financer la formation continue des chefs d'entreprise du secteur agricole, leurs conjoints ainsi que les porteurs de projet d'installation qui souhaitent développer leurs compétences.	Ocapiat est un Opérateur de Compétences agréé par l'Etat pour aider à financer la formation des salariés, notamment ceux du secteur agricole. Ainsi pour une exploitation souhaitant former ses salariés, une aide peut être apportée à hauteur de 45% des coûts : frais pédagogiques + temps de travail à hauteur du SMIC horaire chargé. Pour en bénéficier, demandez la procédure à formation@adana-asso.fr .

Suite à un audit des procédures mises en place et à un avis favorable émis par le contrôleur, **le programme de formation de l'ADANA est maintenant certifié Qualiopi !**

AUTEURE
Kiliana VIVIEN,
chargée de mission à l'ADANA



Des calamités agricoles pour la moitié des départements de la région

La saison 2021 fut difficile dans de nombreux territoires apicoles, avec des conditions météorologiques exceptionnelles qui ont fortement impacté la production annuelle. Pour répondre à la demande émergente, l'ADANA s'est impliquée dans le suivi des calamités agricoles sur la région.

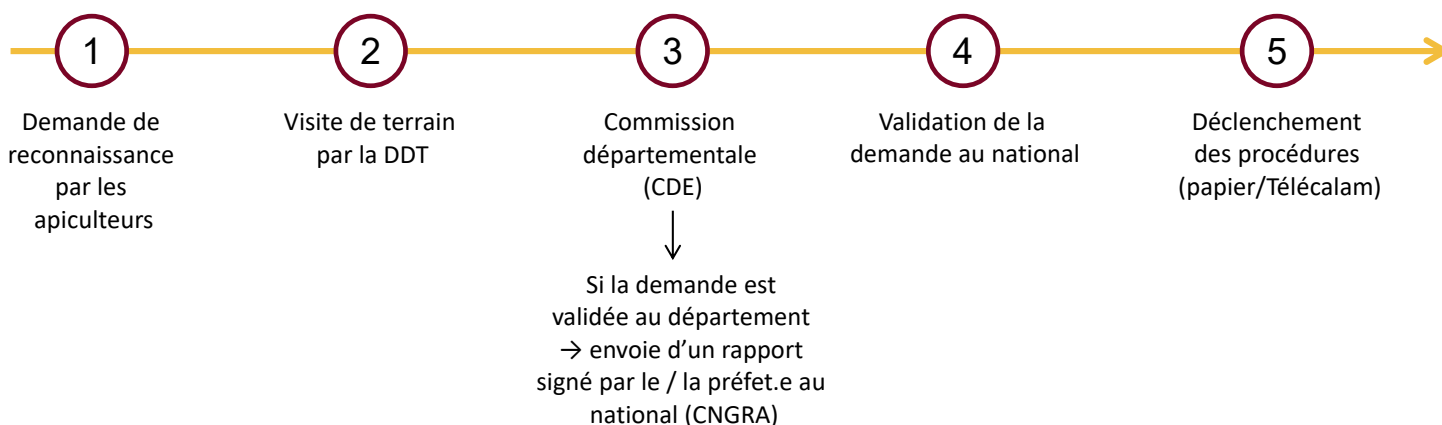
LES CALAMITÉS AGRICOLES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le régime des Calamités Agricoles est une aide départementale gérée par la Direction Départementale des Territoires (DDTM). Elle est déclenchée en cas de perte de récolte – c'est-à-dire une baisse quantitative de production - ou de perte de fonds – soit, la destruction ou dégradation de l'outil de production - occasionnée par un phénomène climatique exceptionnel suite à une expertise météorologique.

Toutes les informations sont sur www.agriculture.gouv.fr.

Cette année, le gel tardif a été reconnu comme évènement climatique exceptionnel à l'échelle nationale. C'est autour de cet évènement que se sont construits les argumentaires nécessaires aux demandes de calamités.

Principales étapes



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Toute personne reconnue comme agriculteur - l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime - au jour de la survenance du dommage, ainsi que les cotisants solidaires pour 2021.
- Il faut pouvoir justifier que les éléments principaux de l'exploitation (bâtiment, cheptel, véhicule) étaient assurés lors du dommage. L'ajout de l'assurance véhicule est exceptionnelle pour 2021.
- Un taux de perte physique de 30 % de la production annuelle pour les pertes de récolte.



Le montant des dommages doit dépasser 13% par rapport au produit brut théorique de l'exploitation.

Un long parcours administratif entre la calamité subie et le déclenchement des procédures

LE CAS DE L'APICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Pour initier les demandes, il a fallu mettre en relation l'évènement climatique exceptionnel, ici le gel tardif ayant eu lieu début avril, avec la dynamique des colonies et son impact sur la production.

L'ADANA a réalisé trois dossiers regroupant les conditions météorologiques pour chaque mois, sur la saison 2021 pour les trois ex-régions de Nouvelle-Aquitaine, à destination des DDTM - dossiers complets disponibles sur www.adana-asso.fr

De plus, pour certaines commissions d'enquêtes, comme en Charentes, Corrèze, Haute-Vienne ou dans les Landes, un.e technicien.ne de l'ADANA a pu être présent.e en tant qu'expert lors des visites.

Conditions météo exceptionnelles et défavorables à la production de miel

Les argumentaires ont été construits selon une méthodologie commune : mois par mois, sont détaillées les conditions météorologiques avec la température, la vitesse et direction du vent, la pluviométrie ainsi que le nombre de jours de butinage qui en résulte. Le tout est mis en regard des dynamiques de colonies au moment donné.

JOURS DE BUTINAGE ?

Dans ces dossiers, il est considéré que l'abeille peut voler si :

- La température est supérieure à 13°C
- La vitesse du vent est inférieure à 50 km/h
- Il y a une absence de précipitations et une hygrométrie supérieure à 50%.

Source : ADA AURA

Cependant, que l'abeille puisse sortir, cela ne veut pas dire qu'elle peut ramener du nectar. En effet, pour qu'une plante produise du nectar, il faut que la température soit autour de 20°C. Source : *Fiche technique n°148, Abeille&Cie*

Le cas de la Haute-Vienne constitue un exemple parlant pour mettre en lumière les conditions climatiques exceptionnelles en 2021 et particulièrement défavorables à la production de miel. La saison a commencé avec des températures bien supérieures aux moyennes de saison dès février. Ceci a relancé la dynamique des colonies plus tôt que d'ordinaire. S'en est suivi des températures très froides avec une pluviométrie particulièrement élevée de mai à juillet. De plus, le manque d'ensoleillement a impacté le développement des fleurs et limité la sortie des abeilles avec -12% de temps d'ensoleillement en mai et -15% en juillet. Enfin, un vent Nord/Nord-Ouest majoritaire a soufflé de mars à juin, limitant les fécondations et les sorties de butineuses. Ce cumul d'événements sur la saison a donc rendu difficile la miellée de printemps comme celle d'été.

Evolution des conditions météorologique pour la Haute-Vienne au cours de la saison 2021

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Température moyenne en °C	8,3	8,1	10,3	12,3	18,9	18,6
Température maxi moyenne en °C	11,7 (+3,4)	12,4 (+0,9)	15 (+0,9)	16,6 (-1,4)	23,3 (+1,9)	22,7 (-1,2)
Température mini moyenne en °C	5 (+3,3)	3,8 (-0,1)	5,5 (-0,4)	8 (-1,5)	14,6 (+2)	14,5 (-0,1)
Nombre de jours avec T°C sup à 13°C	11	11	19	27	30	31
Cumul des précipitations en mm	90,4 (+13%)	44,7 (-43%)	40,9 (-55%)	136,8 (+43%)	110,1 (+42%)	109,4 (+67%)
Nombre de jours de pluie	11	13	7	20	12	20
Jours avec vents sup à 50km/h	9	9	8	12	3	5
Nombre jours favorables au butinage	6 (+1,6)	10 (+3,2)	15 (+3,8)	10 (-3)	18 (+4)	9 (-13,2)

Des données météorologiques parlantes pour le département de Haute-Vienne

**Jours de butinages calculés selon les critères cités ci-dessus. Moyenne de référence calculée sur cinq ans 2016-2020*

L'IMPORTANCE DES REMONTÉES DE TERRAIN PAR LES APICULTEURS

Pour justifier les pertes de rendement suite à cette année, il faut pouvoir mettre les chiffres de production 2021 en regard des années précédentes. Les enquêtes de production sont essentielles pour constituer une base solide de références à présenter devant les instances administratives.

C'est en remplissant ces enquêtes que vous participez à l'élaboration de références clefs pour la filière. Ces données collectives cumulées chaque année, sont indispensables pour justifier les baisses de productions sur vos fermes lors d'une année exceptionnelle comme celle-ci. Il est encore possible de compéter l'enquête 2021 !



Le constat d'une saison particulièrement difficile partagé par les apiculteurs du Limousin réunis lors du bilan de fin de saison à Saint-Frion

OÙ EN SONT LES DÉMARCHES EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

Les avancements des démarches sont très hétérogènes en fonction de la longueur des saisons des secteurs. Il faut que la saison soit terminée pour entamer les démarches administratives. De plus, il n'y a pas toujours de session au national, il faut donc se trouver dans le bon timing pour que la demande soit instruite rapidement.

Comment calculer son aide en 2021 ?

L'indemnisation versée par le Fonds national de gestion des risques en agriculture est égale au montant du dommage indemnisable multiplié par le taux d'indemnisation. Pour le miel, celui-ci est habituellement de 20%. Il a été exceptionnellement retenu à 25% pour le gel 2021.

1. Calcul du dommage en € : (nombre de ruches sur la déclaration GDS x barème*) - (quantité récoltée en 2021 x prix au kilo au barème)

2. Indemnisation : dommage x 25 %*

*Chaque barème est départemental. Contacter la DDT de votre département pour connaître votre barème.

*Le taux habituel pour le miel est de 20%, il fut augmenté à 25% pour l'année 2021.

Les demandes de calamités sont des procédures longues. Elles permettent cependant d'alerter l'administration des impacts climatiques sur la filière. A l'ADANA, c'est Lucille JOHANET qui suit les avancées, vous pouvez la contacter par mail ou téléphone pour échanger sur les avancées dans votre département.

Départements	16	17	79	86	19	23	87	24	33	40	47	64
Calamités déclarées	En cours	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	En cours	non	oui
Etat d'avancement	Demande présentée au nationale le 16 Avril 2022		La date des dépôts n'est pas encore fixée		Instruction des dossiers terminée	Instruction des dossiers terminée	Dépôt avant le 15 Mars	Instruction des dossiers terminée	La date des dépôts n'est pas encore fixée	Demande présentée au nationale le 16 Avril 2022		La date des dépôts n'est pas encore fixée

Les calamités déclarées pour la moitié des départements de Nouvelle-Aquitaine

AUTEURE

Lucille JOHANET,
chargée de mission ADANA



Un nourrissage en période de disette impacte-t-il la qualité du miel ?

Voilà une question dont la réponse n'est pas simple. Pourtant, c'est une préoccupation grandissante pour les producteurs de miel. En effet, tout apiculteur fier de produire du miel de qualité, se préoccupe de la santé de ses colonies. En période de disette, lorsque les ressources mellifères manquent, il se pose souvent la question de quand et comment il faut nourrir ses colonies pour que la qualité des miels récoltés ne soit pas impactée.

NAISSANCE D'UN PROJET EXPÉRIMENTAL D'ENVERGURE

Les attentes des apiculteurs à propos de ces questions techniques sont prises à bras le corps par l'ADANA et l'INRAE du Magneraud. En partenariat, ils se sont lancés à la recherche de réponses concrètes à apporter aux apiculteurs en débutant des expérimentations sur la saison 2021.

Cependant, le champ des interrogations sur le nourrissage est bien trop vaste pour y répondre en une seule année d'expérimentation. Il est donc nécessaire d'avancer étape par étape en se focalisant sur un champ plus restreint.

Alors que cibler ? Le nourrissage peut avoir plusieurs fonctions pour l'apiculteur, par exemple, il peut être utilisé soit pour stimuler la dynamique de population soit pour compenser un manque de réserves.

Pour cette première année d'expérimentation, le choix s'est porté sur les **nourrissages en période de disette** car s'il y a bien un nourrissage quasi contraint pour l'apiculteur c'est celui de survie. Un apiculteur qui retrouve ses ruches sans réserves n'a pas d'autres choix immédiats que de nourrir ses abeilles s'il ne veut pas les voir mourir de faim.

2021 : Quels effets peuvent avoir les concentrations de sirop sur l'adultération des miels ?

Le nourrissage en période de disette peut être étudié de différentes façons. L'effet de divers paramètres peut être analysé : la nature des sucres (sirop de fructose vs. glucose), le type d'apport à la ruche (apport massif vs. plusieurs apports légers) ou encore l'effet de la concentration en sucre (sirop lourd vs. sirop léger), etc...

Pour l'expérimentation 2021, il a été décidé de se focaliser sur l'effet de la concentration en sucre dans les sirops. En effet, l'enquête sur les pratiques de nourrissage en 2020 a révélé que les apiculteurs étaient partagés quant au choix de la concentration du sirop ; il en est sorti que 75% des participants nourrissent leurs abeilles au sirop lourd contre 25% au sirop léger. Il semble donc intéressant d'approfondir cette thématique afin de déterminer la meilleure stratégie de nourrissage.

→ Deux sites expérimentés

80 ruches de production ont été mises à disposition pour avancer sur cette thématique devenue centrale dans les exploitations apicoles.

Comme le montre le schéma ci-dessous, deux ruchers, chacun constitué de 40 colonies, ont été étudiés dans l'expérimentation.



Expérimentation sur 3 modalités de nourrissage différentes : sirop lourd, léger et sans nourrissage

Pour chaque site, deux modalités de nourrissage ont été testées sur des groupes de 15 colonies d'abeilles. La modalité « nourries au sirop léger » contenait 50% de saccharose alors que celle « nourrie au sirop lourd » était concentrée à 70%. Un groupe témoin, « non nourries », constitué de 10 ruches par site a également été mis en place.

Les ruches ont été nourries entre mi-mai et mi-juin. Ceci correspond à la période de disette pour les paysages de grandes plaines céréalières dans lesquels sont installés les ruchers expérimentaux. Ce type de paysage connaît un creux en ressources mellifères entre les floraisons du colza et du tournesol.

Le type du sucre choisi pour l'expérimentation s'est porté sur le saccharose, sucre généralement peu présent dans les miels qui permet donc de mieux tracer d'éventuels transferts de sirop du corps de ruche à la hausse.

Afin de prendre en compte l'effet du milieu, le dispositif expérimental est reproduit sur deux sites différents, distants d'une soixantaine de kilomètres : le site INRAe du Magneraud et le rucher expérimental de l'ADANA près de Lusignan.

→ Expérimentation de mi-mai à mi-août

Le suivi des colonies a débuté juste après la fin de floraison du colza et s'est terminé à la fin de la floraison du tournesol. Cette période a été ponctuée de plusieurs actions qui sont résumées dans l'image ci-dessous.

→ Evaluation de l'état de développement des colonies

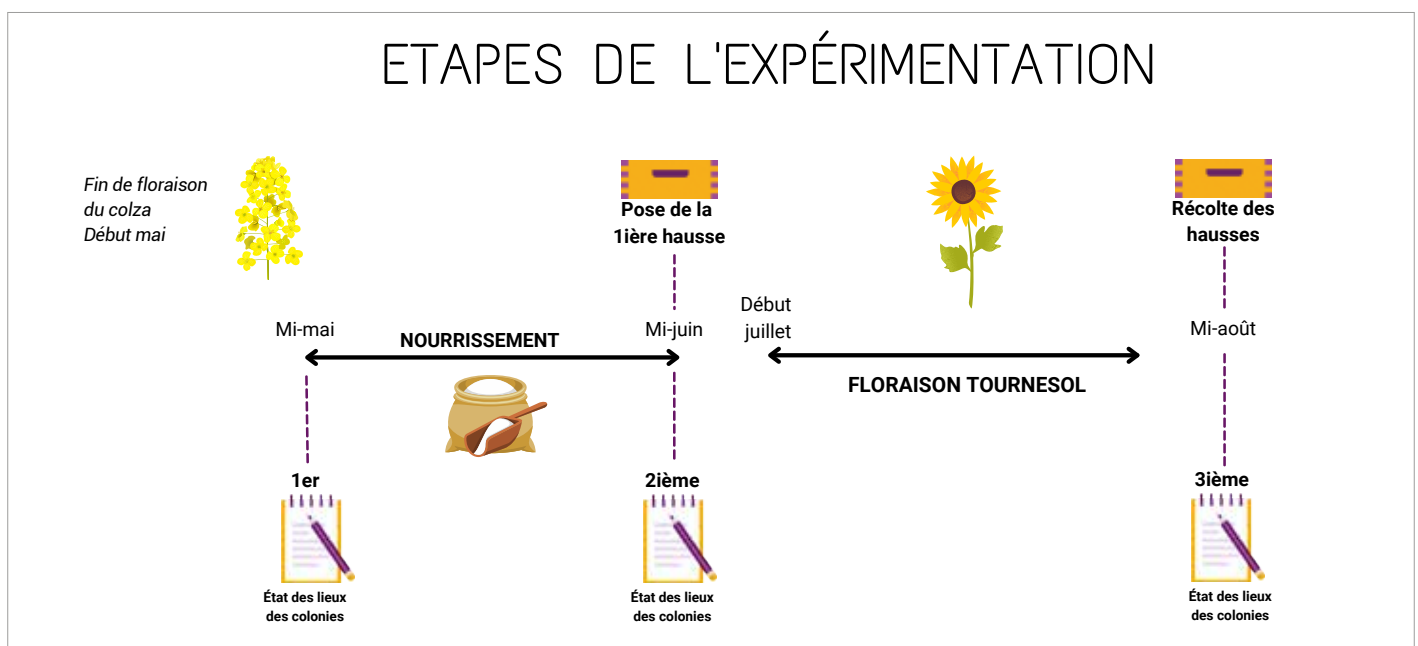
Une action primordiale pour comparer les ruches entre-elles consiste à réaliser un état des lieux sur les 80 colonies. Cet état des lieux permet de connaître exactement l'état de développement des colonies à l'instant où celui-ci est réalisé. Il est évalué à l'aide de la méthode ColEval, à 3 reprises :

- En début d'expérimentation, au début de la période de disette (mi-mai)
- En milieu d'expérimentation, à la fin de la période de nourrissage (mi-juin)
- En fin d'expérimentation, après la floraison du tournesol (mi-août)

MÉTHODE COLEVAL

Cette approche développée par l'ITSAP-Institut de l'abeille consiste à évaluer à l'œil le taux de recouvrement de chaque variable pour chaque face de cadre. Ces variables sont au nombre de 5 : couvain fermé, couvain ouvert, réserve en nectar/miel, réserve en pollen, nombre d'abeilles (corps de ruche + hausses éventuellement). Les valeurs obtenues pour chaque variable sont additionnées afin de caractériser l'état de développement de la colonie à un instant T.

ETAPES DE L'EXPÉRIMENTATION



De mi-mai à mi-août les ruches sont impliquées dans l'expérimentation

→ Nourrissement en adéquation avec le niveau de réserve du rucher

Toutes les semaines, le besoin du nourrissement des ruches est vérifié sur chaque site. Un apport en sirop est déclenché uniquement si les colonies du rucher n'ont plus de réserves dans leurs corps, excepté pour les ruches de la modalité « non nourries ». Aucune ruche n'avait de hausses pendant la période de nourrissement, ce qui signifie que les nourrissements ont bien été effectués en l'absence de hausse.

Les colonies du rucher de l'ADANA ont reçu chacune 6 kg de sucre pur distribués en 4 passages, ce qui correspond à 8,6 kg de sirop lourd et 12 kg de sirop léger

Les colonies du rucher de l'INRAe ont reçu chacune 3 kg de sucre pur distribués en 3 passages, ce qui correspond à 4,3 kg de sirop lourd et 6 kg de sirop léger.

Afin de suivre visuellement un éventuel stockage du sirop, une colonie par modalité et pour chaque rucher (soit un total de 4 colonies) a été alimentée avec du sirop contenant un colorant bleu, le bleu de méthylène.

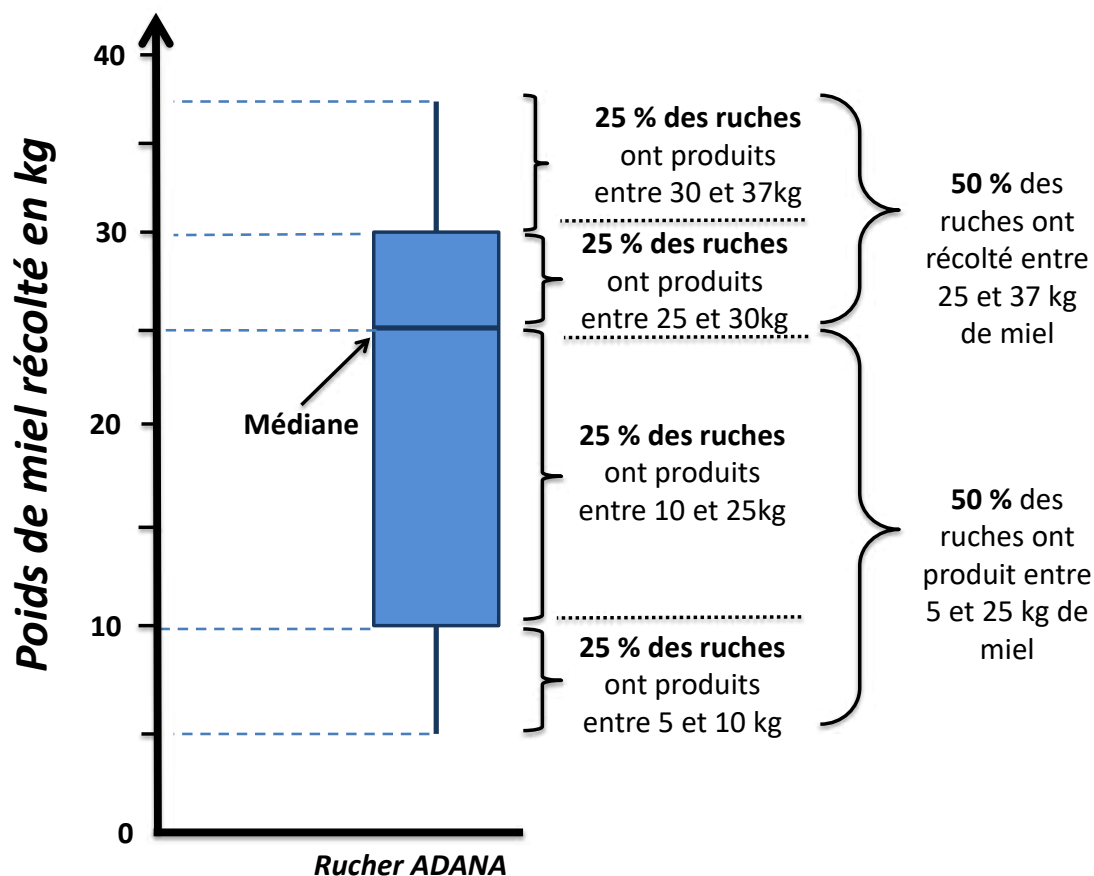
→ Analyse de miel de chaque ruche

La récolte et l'extraction du miel a été réalisée à la fin de la floraison du tournesol. La première hausse de chaque ruche a été extraite individuellement permettant de récupérer un échantillon de miel. La quantité de saccharose dans chaque échantillon a été analysée par un laboratoire.

Que retient-on ?

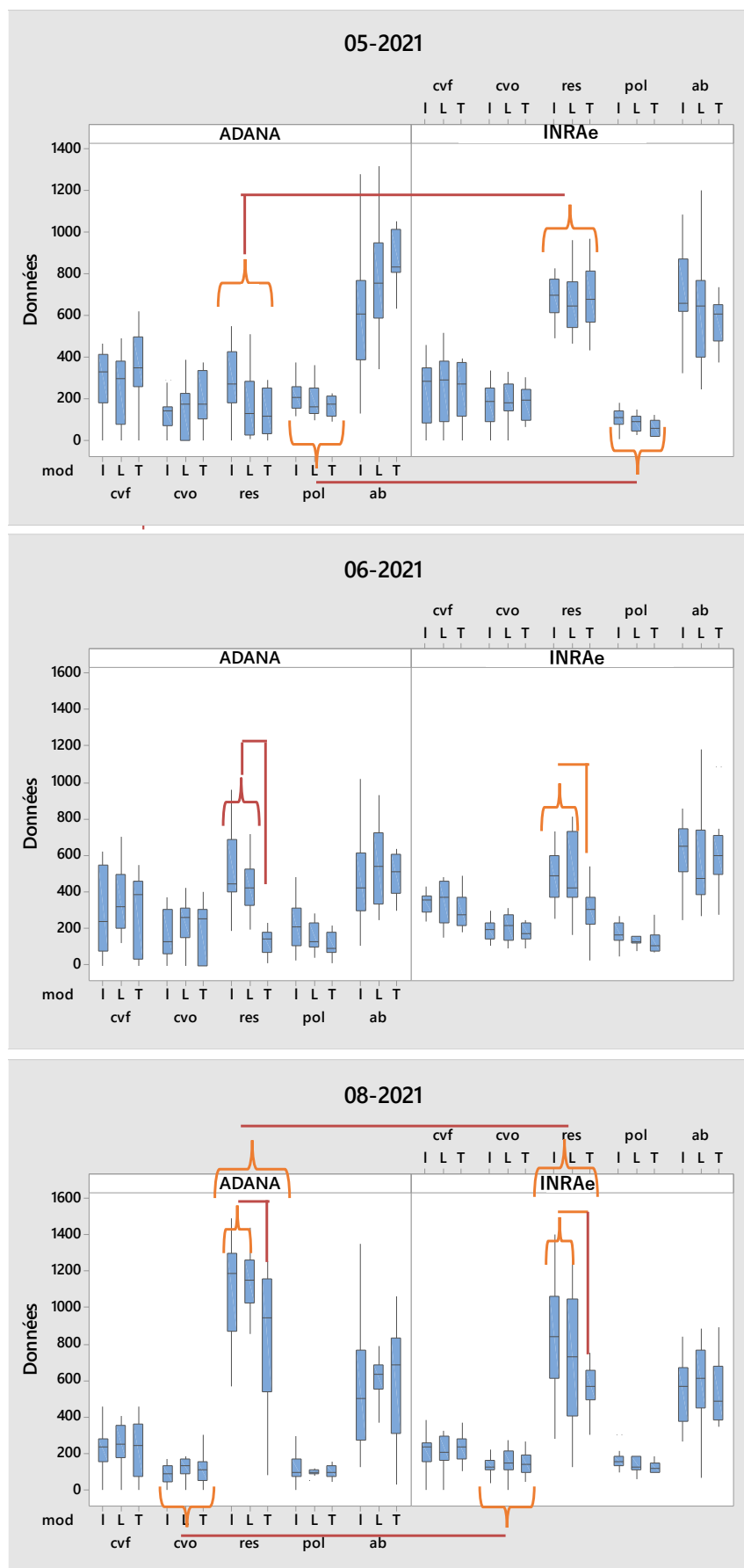
Avant de se lancer dans l'interprétation des résultats, il est nécessaire de bien comprendre les graphes qui vont suivre. Ces graphes, appelés box-plot ou boîte à moustaches, doivent se lire de cette manière : le rectangle bleu de l'image ci-contre représente, 50 % des valeurs enregistrées sur l'ensemble des données. Autrement dit, dans cet exemple, il y a 50 % des ruches qui ont produit entre 10 et 30 kg de miel. Le trait vertical qui est au-dessus du rectangle, représente 25 % des ruches avec les valeurs les plus hautes et vice-versa avec le trait en-dessous du rectangle, celui-ci représente les 25 % des valeurs les plus faibles des ruches.

Exemple de boîte à moustaches : répartition de la production de miel des ruches sur un rucher



Les boîtes à moustaches sont un moyen de visualisation de la répartition des données

Un effet sur les réserves de miel



État des colonies en mai, en juin et août 2021. Les traits rouges indiquent les différences significatives entre traitements ou sites.

→ Effet du nourrissage sur le développement des colonies

A l'aide des trois états des lieux de chaque ruche, il est possible d'interpréter certaines observations.

LÉGENDE

Sur les graphes de cette image, l'axe vertical représente le pourcentage de surface occupé par cadre sur la totalité d'une ruche par variable. Par exemple, 200 % de pollen représente deux faces de cadres pleines de pollen soit un cadre plein de pollen dans une ruche de 10 cadres.

Sur l'axe horizontal, I : sirop léger, L : sirop lourd, T : témoin (ruche non nourrie)

- cvf : % couvain fermé
- cvo : % couvain ouvert
- res : % réserves nectar/miel
- pol : % réserves pollen
- ab : % abeilles adultes.
- 05-2021 : début d'expérimentation, avant nourrissage,
- 06-2021 : correspond à la fin de la période de nourrissage,
- 08-2021 : fin d'expérimentation.

Les traits rouges indiquent les différences significatives entre traitements ou sites

Un effet sur les réserves de miel

Quelques différences s'observent entre les deux sites en début d'expérimentation. Elles portent notamment sur la quantité de réserves en nectar : 677 % pour INRAE contre 210 % pour l'ADANA. Par contre, les colonies de l'ADANA ont une réserve en pollen plus grande que celles de l'INRAE. Malgré ces différences entre sites, une bonne homogénéité des colonies au sein d'un même rucher est observée.

Après le nourrissage, les différences entre sites disparaissent.

Les seules distinctions significatives qui apparaissent sont sur les réserves en nectar/miel entre les colonies nourries et

les témoins. Aucun écart significatif n'est observé entre les modalités « sirop lourd » et « sirop léger » : **le sirop léger est autant stocké que le sirop lourd dans le corps.**

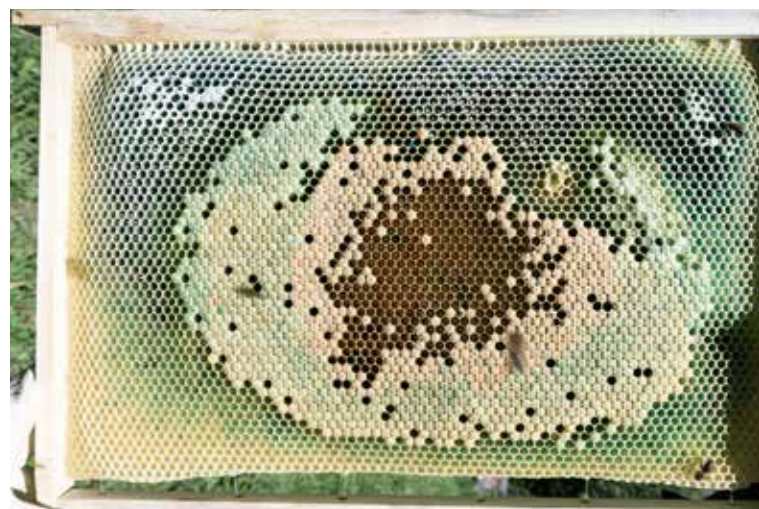
L'effet du nourrissage sur les réserves persiste au-delà du mois de juin ; des différences significatives entre les colonies nourries et leur témoin s'observent encore lors de la visite d'août. Contrairement au mois de juin, un effet site significatif est observé à la mi-août ; les niveaux de réserves pour les ruches de l'ADANA (1 027%) sont plus importants que ceux du rucher INRAe (694%).

L'effet du nourrissage sur les réserves peut être visualisé à l'aide des sirops colorés au bleu de méthylène. Cette technique nous informe que le sirop de nourrissage est stocké en périphérie du couvain. Il est également visible que les abeilles utilisent le sirop pour confectionner la bouillie larvaire ; en effet, les opercules de cire et la bouillie sont teintées de bleu.

Aucun effet sur les autres variables

Aussi surprenant que cela peut paraître, **le nourrissage n'a eu aucun effet significatif sur la quantité de couvain ouvert ou fermé, ni sur la quantité d'abeilles durant l'expérimentation.** Autrement dit, les ruches non nourries ont eu la même dynamique que les ruches qui ont reçu du sirop.

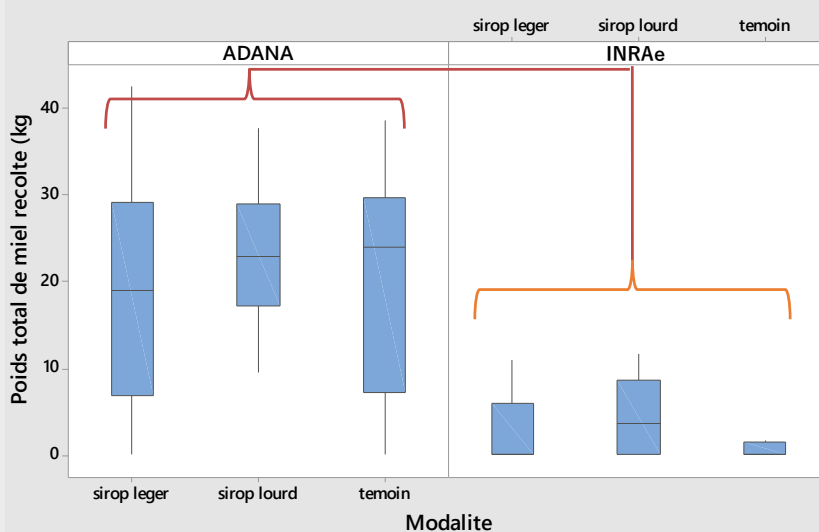
Encore plus étonnant, les ruches non nourries ont produit la même quantité de miel que celles qui l'ont été. **L'expérimentation ne montre aucun effet significatif sur la production de miel entre les ruches nourries et celles non nourries.**



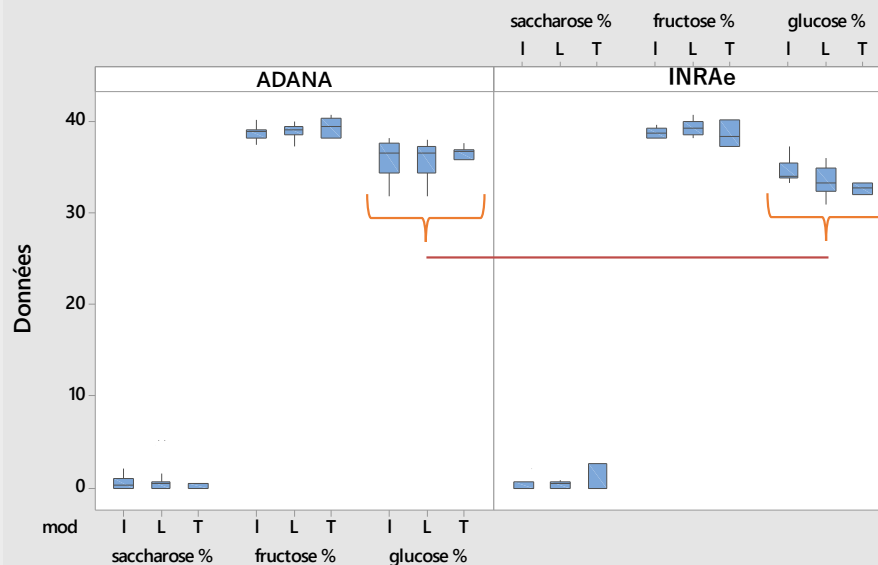
Cadre de couvain d'une ruche nourrie au sirop coloré au bleu de méthylène. La périphérie du couvain, les opercules de cire du couvain et la bouillie larvaire sont colorées.

Il faut noter que le niveau de production de miel de tournesol était très bas cette année ; seules 50% des colonies de l'INRAe et 90% pour l'ADANA ont produit du miel. Les niveaux de production varient donc de manière très significative entre les deux sites, les productions moyennes atteignant 20,96kg pour l'ADANA et 3,31 kg pour l'INRAe. Ces résultats illustrent une très forte hétérogénéité des sites en matière de ressources alimentaires.

Il est important de rappeler que le contexte climatique cet été a été marqué par des températures estivales basses et une pluviométrie excédentaire, notamment en juillet. Ces conditions exceptionnelles perturbent fortement l'activité des abeilles.



La production miel de tournesol varie entre les deux sites mais aucune variation significative entre les ruches témoin et celles nourries.



Taux de saccharose, fructose et glucose dans les miels en fonction des ruchers et des traitements (I : sirop léger, L : sirop lourd, T : témoin), aucun écarts significatifs entre les ruches non nourries et nourries.

→ Effet du nourrissage sur les sucres des miels

Aucune adultération des miels récoltés dans les ruches nourries n'a été détectée aux analyses. Il n'y a pas de différence significative concernant les taux de glucose, fructose et saccharose entre les différentes modalités.

On note toutefois une coloration des cires des cadres de hausses des ruches nourries au sirop coloré au bleu de méthylène, bien que la quantité de cette substance était trop faible pour être dosée à l'analyse dans les miels extraits de ces cadres.

Des premières réponses intéressantes

Les attentes de la filière sur la thématique du nourrissage sont fortes. En effet, les diverses évolutions rapides notamment climatique rendent les pratiques de nourrissage de plus en plus indispensables en apiculture. Les apiculteurs se questionnent sur les bonnes pratiques de nourrissage à acquérir.

Trop vaste pour étudier l'ensemble des paramètres pouvant induire des remontés involontaires de nourrissage dans le miel récolté, il a été nécessaire de resserrer le champ d'étude. L'expérimentation s'est portée sur les nourrissages en période de disette dans l'objectif de maintenir les colonies en vie sur un paysage de grandes plaines céréalières. Le facteur étudié était la concentration des sirops : sirop lourd contre sirop léger.

Pour résumer, dans le contexte de cette expérimentation, on a démontré qu'il y a :

- Aucune différence observée entre le sirop léger et le sirop lourd sur l'ensemble des variables étudiées : dynamique des colonies, réserves, récolte et adultération du miel
- Aucune adultération des miels récoltés dans les ruches nourries détectée aux analyses
- Aucun effet du nourrissage sur les performances de récolte
- Aucun effet du nourrissage sur la dynamique de la colonie : pas de stimulation de la ponte de la reine
- Un effet du nourrissage positif sur les réserves du corps de la ruche



Un dispositif expérimental rigoureux mis en place sur des ruchers de l'ADANA et de l'INRA du Magneraud.



Présence d'une coloration des cires des cadres de hausses des ruches nourries au sirop coloré au bleu de méthylène

- Une présence de remontée des sirops dans la hausse de miel mais non détectable aux analyses
- Un stockage du sirop dans le corps de la ruche
- Une utilisation du sirop dans la préparation de la bouillie larvaire

Les observations et interprétations dans cette expérimentation appartiennent à ce contexte, l'extrapolation de celles-ci sur d'autres ruchers et sur d'autres années est trop prématurée. Une multitude de facteurs peuvent faire varier l'environnement de cette étude : conditions météorologiques, environnement à proximité des ruches (ex : assolement des parcelles), la gestion de l'apiculteur, génétique de l'abeille, ...

Si ces résultats sont amenés à être confortés dans l'avenir, cela voudrait dire qu'il est préférable de nourrir les ruches durant une période de disette au sirop lourd qu'au sirop léger. En effet, aucun effet ne se dégage entre ces deux sirops. Autant utiliser un sirop plus concentré en sucre qui apportera une quantité de sucre équivalente à la ruche qu'un sirop léger mais avec un poids plus faible. **Les économies liées au gain de poids se feront ressentir sur la consommation en carburant et sur un gain de temps à ne pas diluer le sirop pour l'apiculteur.**

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT !

Ces travaux menés en 2021 vont pouvoir se poursuivre en 2022. Les prochaines études se concentreront sur la manière d'apporter le sirop aux colonies afin de trancher s'il est préférable de nourrir avec de légères rations de sirop mais de façon régulière ou d'apporter massivement mais en seule fois la ration nécessaire à la colonie.

Contrairement aux expérimentations de 2021, cette année les ruches seront nourries en présence de hausse afin d'étudier si cette pratique a un impact sur l'adultération des miels.

Comme l'année dernière, nous ferons passer une enquête sur les pratiques de nourrissage mise en place durant l'année 2021.



Une étude attendue par le monde apicole qui se poursuivra en 2022

Les résultats de cette étude innovante ont d'ores et déjà été valorisés auprès des apiculteurs de l'ADA BFC et Occitanie lors d'interventions de Jonathan Gaboulaud. Ce type de suivi va aussi essaimer avec la naissance du projet FEEDBEE porté par l'ADAPI.

A suivre en 2022 !



REMERCIEMENTS :

Merci aux partenaires de l'Unité APIS et à Cyrielle Fay pour leur implication dans le projet ainsi qu'aux apiculteurs référents « expérimentation » de l'ADANA pour leurs conseils.

AUTEUR

Jonathan GABOULAUD,
chargé de mission à l'ADANA



Les miels de Nouvelle-Aquitaine ont leurs nouveaux lauréats !

Depuis plus de dix ans, le Concours des Miels de Nouvelle-Aquitaine permet aux apiculteurs de faire connaître et reconnaître la qualité de leurs produits d'exception. Malgré une saison difficile, l'édition 2021 a connu un beau succès de participation.

L'ÉDITION 2021 PASSÉ À LA LOUPE

42 médailles ont été décernées aux miels les plus remarquables, produits en 2021 en Nouvelle-Aquitaine, qui concourraient au sein de 13 catégories. Miels de printemps, d'été, de châtaignier, de montagne, de forêt ou encore de tournesol, la diversité régionale était représentée au travers des 150 échantillons présentés et préalablement analysés par un laboratoire spécialisé afin d'attester de leur conformité au règlement du concours.



Au total l'édition 2021, récompense 42 miels d'exception, que les consommateurs pourront reconnaître grâce au macaron Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine !

“ Pour les apiculteurs lauréats cette récompense se traduit par une amélioration de la visibilité mais apporte aussi la satisfaction d'un travail réussi. Pour le consommateur amateur de miel, la médaille apposée sur un pot, assure l'achat d'un produit de qualité, aux caractéristiques organoleptiques remarquables. ”



Les 45 jurés, apiculteurs, consommateurs avertis ou spécialistes du miel ont dégusté les échantillons selon une grille précise de critères organoleptiques.

Les miels se démarquant par la qualité de leur visuel, texture ou encore grâce à leur palette aromatique ont été récompensés par les 45 jurés volontaires, permettant aux apiculteurs d'apposer sur leurs pots le macaron Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine. Ce concours régional porté conjointement par l'ADANA et l'AANA s'est tenu cette année à Solférino dans les Landes.

Ainsi 54 apicultrices et apiculteurs issus de 11 départements de Nouvelle-Aquitaine ont tenté l'aventure de proposer leurs miels à la compétition cette année.

MIELS POLYFLORAUX



9 Miels de Montagne

6 Miels de Forêt

15 Miels des Landes

8 Miels de printemps - clairs

5 Miel de Printemps – ambrés

10 Miels d'été - clairs

14 Miels d'été - ambrés

9 Miels d'été - foncés



MIELS MONOFLORAUX



11 Miels de Châtaignier

6 Miels de Tournesol

4 Miels de Colza

5 Autres miels de crus (tilleul, pissenlit, etc.)

3 Miels d'Acacia

5 Miels de Bruyère cendrée

5 Miels de Callune de montagne



Nombre d'échantillons par nature de miel, appellations confirmées par analyse de laboratoires spécialisés

AUTEURE

Miren PÉDEHONTAA-HIAA,
Chargée de mission à l'ADANA

APICULTEURS LAURÉATS AU CONCOURS DES MIELS DE NOUVELLE-AQUITAINE - 2021

Concours Saveurs Nouvelle-Aquitaine - Catégorie Miel

Miels monofloraux					
CHATAIGNIER		Les Ruchers de la Lune - Forent Gatelier (Civray- 86) Domaine Api-Melli - Thierry Francke (Saint-Lon-les-Mines - 40)	TOURNESOL		Olivier Bayou (Thenac - 17) Les Ruchers de la Sapée - Thomas Giraud (Valence-en-Poitou - 86)
		L'Abeille de Seignolles - Nicolas Godbille (Tulle - 19)	COLZA		Les Ruchers de la Lune - Forent Gatelier (Civray - 86)
		La Miellerie du Soubestre (Lonçon - 64)			Les Ruchers de la Sapée - Thomas Giraud (Valence-en-Poitou - 86)
Autres miels de cru (dégustation table experts)					
ARBOUSIER		GAEC Les Ruchers du Born (Pontenx-les-Forges - 40)	CALLUNE		EARL FEDON Apiculture - Thierry Fedon (Razes - 87) IDOIA Apiculture - Prisca & Bixente Braud (Hasparren - 84)
BRUYÈRE CENDRÉE		Le Rucher du Caplanne - Romain Carreras (Salles - 33)	ACACIA		GAEC les Ruchers de la Courcelle - Eric Dufour (Bersac-sur-Rivalier - 87)
		Emmanuel Mauvignier (Pontenx-les-Forges - 40)	PISSENLIT		Les Ruchers de la côte basque - Angela Mallaroni (Ciboure - 64)
Miel polyfloraux					
MONTAGNE		Les Ruchers d'Espelette - Marie-Dominique Etcheverria (Espelette - 64)	MIELS DES LANDES		GAEC Les Ruchers du Born (Pontenx-les-Forges - 40) - Exaequo - Alain Lacave (Saint-Vincent-de-Tyrosse - 40)
		Les Ruches du Labourd - Jérôme Dewancker (Saint-Pée-Sur-Nivelle - 64)			Jean-Pierre Leclerc (Biscarrosse - 40) Le Rucher de la petite Landes - Joël Saint-Marc (Bazas - 33)
		Jean-Pierre Jeandeau (Sauviat-sur-Vige - 87)			Le Rucher du Caplanne - Romain Carreras (Salles - 33)
FORÊT		Les Ruches du Labourd - Jérôme Dewancker (Saint-Pée-Sur-Nivelle - 64)	POLYFLORAL DE PRINTEMPS - CLAIR		Causse Corrèzien – Paysage de miels en Limousin – Labidoire B. (Flavignac - 87) Les Ruchers de la Brédoire - Sébastien Vignault (Saint-Mande-sur-Brédoire - 17)
		EARL Bernadil - Marc Soressi (Saint-Sardos - 47)			GAEC Gauella - Beñat Hondarrague (Biscous - 64)
POLYFLORAL ÉTÉ - CLAIR		Rucher du clos de Saint-Ahon - Emmanuel Gervais (Blanquefort- 33)	POLYFLORAL DE PRINTEMPS - AMBRÉ		Pierre Blazy (Ambares-et-Lagrave - 33)
		Les Ruchers de la côte basque - Angela Mallaroni (Ciboure - 64) Les Ruchers de la Vignerie - Gaël Pénichon (Saint-Laurent-sur-Gorre - 87)			La Miellerie de Titelle - Christelle Aubouin & Nicolas Girard (Thorigne - 79)
		Rucher du Petit Village - Antoine Gueson (Saint-Ciers-sur-Gironde - 33)			
POLYFLORAL ÉTÉ - AMBRÉ		SAS Miel du Lysos - Quentin Lobbe & Nathan Martins (Grignols - 33) - Exaequo - Yann Tanguy (Haux - 33)	POLYFLORAL ÉTÉ – FONCÉ		GAEC Gauella - Beñat Hondarrague (Biscous - 84) Jean-Pierre Jeandeau (Sauviat-sur-Vige - 87)
		GAEC les Ruchers de la Courcelle - Eric Dufour (Bersac-sur-Rivalier - 87)			
		Les Ruchers de la Vignerie - Gaël Pénichon (Saint-Laurent-sur-Gorre - 87) Hymne à l'abeille - Thibault Chaumont (Léognan - 33)			Le Claux de Noreufleure - Maryline et Gérard Robert (Maurens - 24)



Un panel de références technico-économiques en apiculture

Depuis dix ans, l'ITSAP-Institut de l'Abeille, le GPGR et les ADA régionales se mobilisent dans la collecte de références économiques et techniques au sein du réseau d'exploitations de références (RER). Grâce à la participation de dizaines d'apiculteurs volontaires pour partager leurs résultats chaque saison, le réseau publie régulièrement des documents riches d'enseignement.

Cet article propose de donner un aperçu des données disponibles tels que des indicateurs sur la production, les charges, l'élevage, le sanitaire ou les résultats économiques extraits de ces publications.

dispositif du RER. L'échantillon ne se veut pas représentatif de l'apiculture française. L'objectif est de décrire au mieux les caractéristiques des systèmes existants dans leur diversité.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

A l'issue de 6 années d'études et de 86 fermes enquêtées, l'ITSAP et ses partenaires ont élaboré une synthèse des références technico-économiques disponibles grâce au



En moyenne, les 39 apiculteurs enquêtés sur au moins trois années, ont vu leur rendement varier de 17,5 kg de miel par colonie hivernée entre leur meilleure et leur moins bonne année de production.



Les moyennes observées



Pour la majorité des fermes suivies, 1 apiculteurs à temps plein conduit entre 150 et 300 colonies hivernées



24 kg Rendement moyen de miel par colonie hivernée



0,92 kg Rendement moyen de gelée royale par ruche mise en production



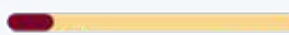
20 kg Rendement moyen en cire par tonne de miel produit



78 % Taux moyen de réussite des essaims



50 % des colonies hivernées ont des reines de l'année



16 % Taux moyen de pertes hivernales



6,4 kg Quantité moyenne en équivalent sucre par colonie par an



31 000 km parcourus par apiculteur par an

Les choix et résultats techniques des apiculteurs français impliqués dans le RER sont synthétisés ici sous forme de moyenne observées entre les années 2011 et 2016

Des résultats très différents d'une ferme à l'autre et selon les années



Les résultats observés dans le réseau caractérisent l'extrême variabilité des performances entre les années et montrent la diversité des systèmes.

Au niveau économique, le produit brut global de l'exploitation est compris entre 62 900 et 67 400 euros HT par unité de main d'œuvre. Le produit brut global est la valeur des productions de l'exploitation - vendues ou stockées -, et des éventuelles subventions d'exploitation.

Les subventions d'exploitation, comme les aides au repeuplement du cheptel, sont des aides permettant de compenser une diminution des recettes telles que des baisses de prix ou un supplément de charges. Ce sont des aides non amortissables. Presque 75 % des apiculteurs enquêtés en ont bénéficié au moins une année.

Le résultat courant moyen varie entre 14 200 et 30 400 € par unité de main d'œuvre selon le profil d'exploitation. Le résultat courant est la différence entre le produit total et les charges totales, y compris les amortissements et frais financiers. Il est un indicateur de la rentabilité de l'exploitation.

L'intégralité des références issues cette publication est consultable sur le site internet de l'ADANA, dans la bibliothèque, rubrique installation :

- <https://www.adana-asso.fr/2021/09/22/references-resultats-technico-economiques/>

DES RÉFÉRENCES SYSTÈMES PAR TYPOLOGIE DE FERME

En multipliant les données récoltées au sein du RER, il est désormais possible de rédiger des modèles pour chaque grand type de système de production. Ces publications de portraits d'exploitation s'appellent des « cas types » et des « cas concrets ».

Sont disponibles aujourd'hui :

- **Exploitation vendant sous label AOP Miel de Corse**
<http://blog-itsap.fr/cas-type-miel-label-aop-miel-de-corse-mele-di-corsica>
- **Exploitation avec une miellée en grande culture vendant en vrac**
<http://blog-itsap.fr/cas-type-exploitation-specialisee-production-de-miel-miellee-grande-culture-commercialisant-lintegralite-vrac>
- **Exploitation spécialisée en gelée royale**
<http://blog-itsap.fr/cas-type-exploitation-production-de-gelee-royale-label-grf-gelee-royale-francaise-agriculture-biologique>
- **Exploitation en Agriculture Biologique, vente en direct et produits diversifiés**
<http://blog-itsap.fr/cas-concret-exploitation-diversifiee-vente-direct-label-agriculture-biologique>

Un nouveau cas type est en cours de finalisation : « Exploitation vendant en demi-gros et en direct ». Il paraîtra dans les prochaines semaines.

Extrait d'un cas type

Les cas-types ont pour objectif de **modéliser le fonctionnement d'un système d'exploitation** viable et reproductible. Le système décrit ici se base sur 5 exploitations enquêtées entre 2013 et 2015. Il a été construit collectivement, en se basant sur les données du réseau d'exploitations de référence, par l'ITSAP et grâce à l'expertise de terrain du Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica.

- 200 à 220 colonies
- 140 à 150 ruches en production
- Abeille locale
- Exploitation individuelle
- 1 UTH + aide familiale
- Au micro-BA (micro bénéfice agricole)
- 4 ou 5 miellées
- 15 000 à 20 000 km parcourus/an
- Commercialisation en magasin (+ vente en direct)

Sommaire

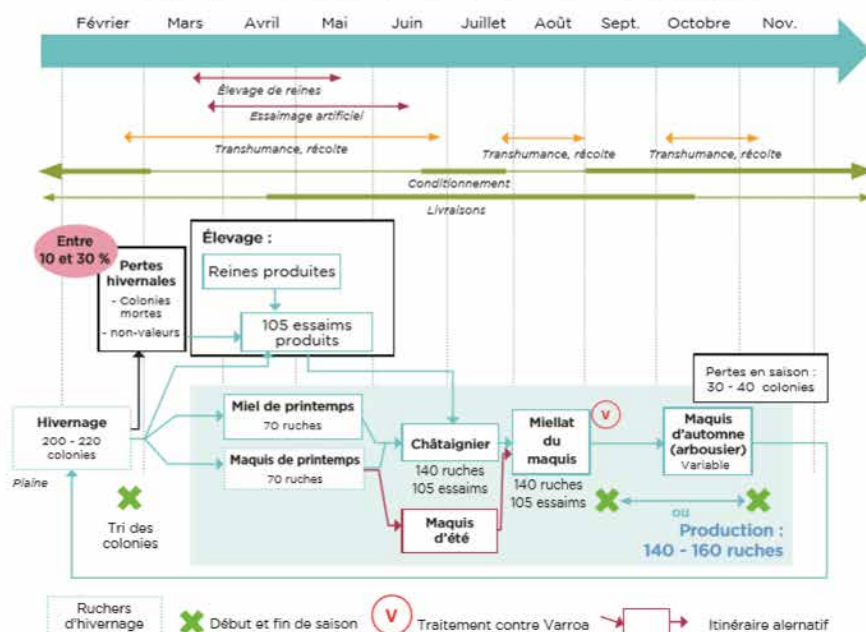
Organisation de la saison	2
Répartition du temps de travail	3
Production et prix moyen de vente	3
Répartition du produit brut et des charges	4
Résultats économiques	4
Forces et faiblesses de l'exploitation	4

2

Organisation de la saison

Les apiculteurs visent 4 à 5 miellées par an, dont les deux principales sont celles du châtaignier et du miellat du maquis. Depuis l'arrivée du cynips du châtaignier, les apiculteurs ont tendance à répartir leurs ruches sur plusieurs endroits pour maximiser leurs productions. En Corse, l'achat de cheptel en dehors de l'île est interdit. La maîtrise de l'élevage apparaît indispensable pour assurer la pérennité de l'exploitation.

Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et transhumances. La saison se termine fin août ou fin octobre (croix vertes) selon la transhumance ou non sur arbousier



Un portrait d'exploitation comprend des informations sur l'organisation de la saison, la répartition du temps de travail, la production, les prix moyens de vente, la répartition du produit brut et des charges, les résultats économiques ainsi que les forces et faiblesses du système.

LE MATÉRIEL ET LES BÂTIMENTS

Nombreuses sont les demandes des apiculteurs de bénéficier de références ou d'exemples de mielleries. En 2021, l'ITSAP a embauché une stagiaire pour réaliser un premier travail en collaboration avec le réseau des ADAs. A l'issu d'enquêtes sur le terrain à méthodologie commune, 15 fiches sur la conception de mielleries ont été élaborées. Des apiculteurs français ouvrent leurs portes afin de présenter leur bâtiment plans, choix des matériaux et du matériel, montant de l'investissement et financement, points forts et points d'amélioration. La parution de ce canevas de fiches techniques est prévue dans les prochains mois.

En voici quelques exemples :

- Rénovation d'un hangar et utilisation de panneaux sandwichs en région Haut de France
- Tunnel démontable et conteneurs maritimes en Auvergne Rhône-Alpes
- Construction d'un hangar en bois, installation photovoltaïque et phytoépuration en Bretagne
- Miellerie collective, bâtiment en location partagé entre 4 fermes en Auvergne Rhône Alpes
- Construction d'un bâtiment avec une grande capacité d'extraction en Occitanie
- Aménagement d'un hangar avec utilisation de panneaux sandwichs en Auvergne Rhône-Alpes
- Construction d'un bâtiment sur deux étages et écoulement gravitaire du miel en Corse
- Location d'un ancien poulailler aménagé en miellerie en Auvergne Rhône-Alpes

ZOOM FICHE « CONSTRUCTION D'UN HANGAR EN BOIS EN BRETAGNE »

Exploitation spécialisée dans la production de miel

Construction d'un hangar en boisUtilisation de panneaux sandwichs,
installation photovoltaïque et phytoépuration

350 colonies en production au printemps 470 colonies hivernées	Exploitation individuelle 1 UTH¹ exploitant 0,64 UTH salarié Au micro-BA ²	Production de miel 6 à 10 tonnes par an 6 miellées différentes 30 000 km parcours/an	Commer- cialisation direct et demi-gros	Bâtiment 268 m² , construction, hangar en bois, structure en panneaux sandwichs à l'intérieur	Matériel de miellerie Machine à désoperculer, extracteur, pompe doseuse
--	--	--	--	--	--



Points forts
Bâtiment modulable
Marche en avant
Assainissement par phytoépuration
Panneaux solaires



Points faibles
Manque d'espace
Pas de VMC³

- ¹ Unité de travail humain
² Régime fiscal du micro-bénéfice agricole
³ Ventilation mécanique contrôlée

ITSAP
INSTITUT DE L'ABEILLE

ADA Bretagne
Développement de l'Apiculture
en Bretagne

Gi
ÉLEVAGES
BRETAGNE
COMMISSION APICULTURE
ADA BRETAGNE

**Les chiffres clés****SOMMES ENGAGÉES POUR LE BÂTIMENT ET LE MATÉRIEL**

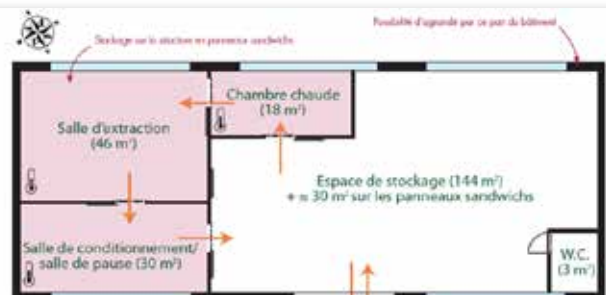
	Montant (€)	Montant (€) par colonie hivernée
Somme engagée pour l'achat du terrain et la construction du bâtiment	191 070 € HT	407 € HT
	+	+
Somme engagée pour l'achat du matériel	60 543 € HT	146 € HT
	=	=
Somme totale engagée pour l'achat du terrain, le bâtiment et le matériel	259 613 € HT	553 € HT
Montant des subventions reçues	46 669 €	100 €

SURFACES : ± 0,6 m² / col.hiv.

	Total
Miellerie	76 m²
Stockage et atelier	174 m²
Chambre chaude	18 m²

CAPACITÉS

Transhumance chargement et sautage des ruches	1h15 pour 30 ruches (2 personnes)
Extraction	150 hausses par jour (2 personnes)
Mise en pot	+ 5h par lot (3 personnes)

**PAROLE D'APICULTEUR.**

Je me suis basé de la pièce afin de pouvoir
circuler avec mes transpalette dans le
bâtiment. Et même si je n'ai pas eu l'espace
aussi grand que je voulais à l'installation,
j'ai construit un bâtiment flexible, que je
pourrai agrandir plus tard.



Financement des travaux et du matériel

Type de financement	Modalités	Valeur
Emprunt bâtiment	10 ans	75 000 €
Emprunt terrain	-	16 000 €
Emprunt panneaux solaires	20 ans	40 000 €
Subvention région Bretagne et FEADER ¹⁰ : soutien aux investissements en matériel agro-environnemental	Pour le bâtiment	46 869 €
Apport personnel terrain et bâtiment	-	13 201 €
Sous-total terrain et bâtiment	-	191 070 €
Emprunt matériel	-	23 000 €
Apport personnel matériel	-	45 543 €
Sous-total matériel	-	68 543 €
TOTAL		259 613 €

¹⁰. FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural

Composition du bâtiment

0,6 m² / col. hiv.⁴
2,2 m³ / col. hiv.

Espace	Surface au sol	Hauteur sous plafond	Volume estimé disponible
Chambre chaude	18 m ² (3 x 6 m)	3 m	54 m ³
Salle d'extraction	46 m ² (≈ 6 x 8 m)	3 m	138 m ³
Salle de conditionnement/ salle de pause	30 m ² (≈ 4 x 8 m)	3 m	90 m ³
Espace de stockage/atelier	174 m ²	entre 4 et 6,9 m	700 m ³
Total bâtiment	268 m²	-	982 m³

Fiches « Bâtiment et matériel » de l'ITSAP et du réseau des ADAs, des outils pratiques et détaillés pour les apiculteurs

AUTEURES

Alicia TESTON et Lucille JOHANET,
chargées de missions à l'ADANA



Poursuivre les liens entre agriculteurs et apiculteurs... SURVapi donne naissance à deux projets

Les territoires suivis dans le cadre de SURVapi ont démontré la richesse des échanges entre acteurs sur les territoires pour favoriser la cohabitation des activités. La dynamique engagée va se poursuivre avec de nouveaux ruchers observatoires et le développement d'outils de conseil.

LES RÉSULTATS DE 2 ANNÉES DE SUIVI

Lors des campagnes de suivi des ruchers observatoires, les résultats obtenus en Charente-Maritime et en Gironde ont illustré la variabilité des situations observées au niveau national : jusqu'à 18 substances différentes retrouvées dans le pollen en zone viticole au printemps, 3 en zone céréalière en été. Les enseignements ont été partagés lors du salon Tech&bio grâce à au poster ci-après et à une conférence. Les résultats détaillés sont accessibles sur le site [ECOPHYTO PIC](https://ecophyto-pic.fr).

une dynamique qui se poursuit

Ces chiffres, ainsi que les informations concernant les ressources butinées ont montré la nécessité de développer des pratiques prenant en compte les abeilles. Les travaux vont se poursuivre avec la contribution de l'ADANA :

- De nouveaux suivis de colonies avec un projet Ecophyto dans plusieurs régions de France. En Nouvelle-Aquitaine, comme pourjet SURVAPI, ce seront 2 ruchers expérimentaux de 10 ruches mis en place dans une plaine et céréalière de Charente-Maritime et dans un secteur viticole de Gironde. Pollens et butineuses seront prélevés sur une période de l'année bien définie pour être analysés pour éventuellement détecter la présence de résidus de pesticides. Ces données alimenteront l'observatoire des résidus de pesticides.
- L'élaboration d'outils permettant des choix adaptés pour l'implantation et l'entretien de ressources pour les abeilles, et mieux orienter les choix de traitements phytosanitaires (projet OCAAPI financé par le CasDAR),
- Et des temps de concertation localement pour échanger sur les solutions à mettre en place localement.
- L'élaboration d'outils permettant des choix adaptés pour l'implantation et l'entretien de ressources pour les abeilles, et mieux orienter les choix de traitements phytosanitaires (projet OCAAPI financé par le CasDAR),

INTÉRÊT DE L'OBSERVATOIRE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES (ORP)

La mise en place d'un réseau de surveillance de ruchers permet d'apporter une information clarifiée sur l'exposition des colonies aux pesticides et d'évaluer les effets de ces expositions sur la santé de l'abeille dans des environnements divers du territoire régional, dont certains peuvent être jugés à risque.



Sur chacun des territoires, les partenaires impliqués ont élaboré une plaquette pour partager les résultats obtenus

DÉVELOPPER ET DIFFUSER DES OUTILS :

Une des volonté forte du projet SURVAPI était de faire essayer les outils et méthodes construits durant le projet. 5 fiches méthode sont désormais disponibles sur le site [ECOPHYTO PIC](https://ecophyto-pic.fr) : organiser une visite au rucher, mettre en place un rucher observatoire, cartographier l'aire de butinage, etc.

AUTEURE

Florence AIMON-MARIE
chargée de mission à l'ADANA



APICULTURE



SURVAPI : SURVEILLER LES CONTAMINATIONS DU MILIEU PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES VIA LES MATRICES APIQUES POUR AMÉLIORER ET RÉDUIRE LEURS UTILISATIONS

Un projet de partenariat entre les Chambres d'Agriculture et les Associations de Développement de l'Apiculture de 7 départements, visant à renforcer le lien entre agriculteurs et apiculteurs à travers des échanges et le suivi d'un rucher observatoire. Pendant 2 années consécutives, le projet SURVAPI a permis de suivre des colonies sur 2 mois lors de miellées caractéristiques des territoires aux contextes agricoles diversifiés pour obtenir des informations sur les contaminations, les ressources paysagères, l'état de santé des colonies et les pratiques agricoles environnantes.

7 SITES DE SUIVI, UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

par un partenariat entre agriculteurs et apiculteurs, développer des pratiques favorables aux abeilles via la concertation



ANALYSE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES

- OBJECTIFS**
- Évaluer le niveau d'exposition des colonies : diversité des molécules, concentration, etc.
 - Déterminer les sources potentielles pour apporter des éléments de réflexion lors de la concertation.
- RÉSULTATS PARTIELS**
- Le nombre de molécules détectées et leur concentration sont très variables selon l'agrosystème étudié : de quelques molécules (Charente-Maritime, Lozère) à une trentaine (Drôme).
 - Élément encourageant : des insecticides «mention abeille» appliqués pendant le suivi en zone de viticole en Pyrénées-Orientales, non retrouvés dans les analyses.

PROTOCOLE DE SUIVI DE 10 COLONIES

Mesures et prélèvements	
Hebdomadaire	Pollen de trappes
	Abeilles butineuses
	+ un suivi de symptomatologie
Tous les 21 jours	Dynamique des colonies
	Réserves en miel et pollen
	Pression parasitaire varroa
Fin de suivi	Cire bâtie
Analyses des prélèvements	
Palynologiques	Identification de la flore butinée
Chimiques	Méthode multi-résidus (soit 436 résidus de pesticides - 30µg/kg)
	Herbicide : glyphosate



Quelques chiffres clés :

- 155 colonies suivies
- 20 rencontres territoriales
- 140 apiculteurs et agriculteurs engagés
- 417 échantillons analysés en palynologie
- 682 échantillons analysés en toxicologie

CARACTÉRISATION DU BOL ALIMENTAIRE

- OBJECTIFS**
- Identifier localement les espèces floristiques d'intérêt pour les colonies d'abeilles
 - Mieux accompagner les apiculteurs dans leur conduite de cheptel et intégrer ces connaissances aux pratiques de gestion du paysage agricole
- RÉSULTATS PARTIELS**
- Entre 17 et 31 taxons botaniques retrouvés dans le bol alimentaire des ruchers suivis. Les principaux pollens sont issus de milieux :
- cultivés : fruitiers, colza, tournesol, maïs, etc.
 - arborés ou arbustifs : chêne, prunier, saule, charme, ronce, lierre, etc.
 - herbacés : pissenlit, renoncule, fabacées, cistes, etc.

CONCERTATION ENTRE ACTEURS

- OBJECTIFS**
- Échanger sur la base des résultats de suivis
 - Créer un lien entre agriculteurs et apiculteurs

Grâce aux nombreuses réunions d'échanges entre acteurs d'un même territoire, il y a eu :

- une prise de conscience du travail et des enjeux de chacun
- des ajustements de pratiques pour une meilleure cohabitation
- une meilleure connaissance du paysage et de ses atouts
- des échanges établis entre les apiculteurs et les agriculteurs



Des avancées sur les territoires

Des échanges fructueux ont fait naître de nouveaux projets, renforcé des partenariats ou initié des évolutions de pratiques comme : Des agriculteurs sensibilisés par le projet ont fait le choix de n'appliquer aucun insecticide sur colza pour ne pas impacter la biodiversité. (56) Le GDON local associe désormais les partenaires Survapi pour sensibiliser les viticulteurs à l'enjeu «abeille» lors des traitements flavescence. (33)



Contact :
Florence Aimon-Marie
Mail : florence.aimon-marie@charente-maritime.chambagri.fr
Tel : 05.46.50.45.33



Le plan d'action national pour la biodiversité 2019-2027 de l'agriculture et de la forêt est le cadre de référence pour les actions de la politique agricole commune.



VIVEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES AGRICOLES



VALCOP 28

SURVapi a permis de faire progresser les échanges entre acteurs du monde apicole et agricole.



Le projet MBL, l'innovation limousine

Onze apiculteurs limousins, passionnés par leurs abeilles, souhaitent prendre la main sur l'aboutissement de leur travail : la reconnaissance et la valorisation de leur produit. Accompagnés de l'ADANA, le 27 janvier 2021, ils font naître leur association « Les Miels Bio des Limousins ». Son objet ? réunir des apiculteurs engagés dans la démarche Bio pour développer et valoriser une gamme de miel bio produite, extraite et mise en pots sur le territoire du Limousin.

LA NAISSANCE D'UN COLLECTIF

C'est l'estomac rempli de la gastronomie locale, que le projet de se regrouper pour valoriser leur production s'est ancré dans le cerveau d'un petit noyau d'apiculteurs.

Les objectifs sont clairs :

- donner une reconnaissance à leur produit tant dans la conduite de leur système d'exploitation en apiculture biologique que dans sa particularité limousine ;
- limiter le temps consacré individuellement à la mise en pots et la commercialisation ;
- trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

Ils font le tour de leurs collègues et un groupe de 11 apiculteurs est composé. « *On a commencé par constituer un groupe de taille réduite afin d'être plus réactif à toutes prises de décisions* » indique Mathieu Chesterman, Président de l'association. Le collectif d'apiculteurs comptabilise près de 7 000 ruches réparties en petits ruchers de 20 à 30 colonies, spécificité limousine. Ils sont tous apiculteurs professionnels, avec des savoir-faire transmis pour certains de génération en génération.



Belle illustration d'une dynamique collective prometteuse portée par les onze fondateurs de l'association MBL

UN PROJET INNOVANT

Tout était à construire : de la première entité juridique pour se faire reconnaître, aux règles de fonctionnement de ce nouveau collectif. Ils choisissent de créer une association avec une option commerciale. Ils élaborent leurs statuts en discutant chaque point : droits d'entrée, gestion de sortie, engagements des approvisionnements, représentativité et droit de vote...

Tout était à imaginer : fonctionnement financier de la structure, lieu de mise en pots, organisation du travail...

Tous les échanges et les expériences partagées soudent le groupe ; cela leur permet de valider leurs valeurs fondamentale et de construire un projet sécuritaire.

UN PROJET RONDEMENT MENÉ ! SAVOIR S'ENTOURER

La motivation des apiculteurs a été soutenue par l'ADANA. Elle leur a apporté de la méthode, des moyens humains et techniques pour les accompagner dans cette structuration. Cette collaboration permet l'écriture du projet en mettant en avant ses opportunités et ses menaces, la création de l'association, la définition des tâches indispensables à la mise en place du projet avec leurs planifications. L'engagement des apiculteurs est colossal : l'ensemble du groupe se réunit tous les 15 jours, se répartissant le travail entre chaque session.

Les Miels Bio des Limousins s'entourent de différents partenaires : InterBio Nouvelle-Aquitaine, agence de communication, Région Nouvelle-Aquitaine et de certaines structures commerciales. Ils sont à l'affût et actionnent des leviers à leur disposition au fur et à mesure des besoins du projet.

LA POLITIQUE SÉCURISANTE DES PETITS PAS

Le collectif des Miels Bio des Limousins a su mettre en place un projet sécurisé en limitant les investissements. Nombreux sont les projets d'envergure qui se lancent dès leur démarrage dans l'investissement d'infrastructures. Cela n'a pas été la méthode retenue par les onze apiculteurs. Le recours à un prestataire pour la mise en pots leur permet d'atteindre leur objectif, commercialiser sous une marque commune, en limitant l'engagement financier. Rien de tel que de travailler sur leurs produits et leurs débouchés avant de se lancer dans la conception de

son propre outil de mise en pots. Et pourtant, le cahier des charges Bio apportait une contrainte supplémentaire dans cette recherche de prestataire. La rencontre avec Collines leur permet de bénéficier de son expérience en gestion des expéditions.

LES RÉSULTATS ET L'ACTUALITÉ DES MBL

Un travail d'analyse sensorielle avec Gout et Couleurs 87 permet la caractérisation de deux gammes de miel : « le miel Bio des Campagnes Limousines » et « le miel Bio des Montagnes Limousines ». Grâce à l'entreprise Collines, confiturier artisanal Bio creusois, la mise en pots débute fin 2021 pour les premières mises en marché contractualisées tant sur la quantité livrée et la valorisation du produit : LA grande réussite du collectif !

Pas question de se reposer sur ces premiers lauriers pour les Miels Bio des Limousins : ils réfléchissent à une nouvelle structuration juridique et cherchent à diversifier leurs débouchés.

CAMPAGNES ET MONTAGNES LIMOUSINES

Deux gammes de miel au goût du terroir limousin :

- « Miel Bio des Campagnes Limousines » : miel de fleurs sauvages des plaines verdoyantes, caractérisé par une dominance de ronces sauvages, de trèfles blancs et de châtaigniers.
- « Miel Bio des Montagnes Limousines », parfumé par la bourdaine, la ronce, le framboisier et parfois relevé de relevé de miel de tilleul de Corrèze.

AUTEURE

Isabelle ROMMELUERE,
chargée de mission ADANA



L'ADANA et l'association « Abeilles & Territoire »

De nombreuses initiatives positives en lien avec l'abeille voient le jour sur nos territoires. Lorsqu'elle est sollicitée, l'ADANA met à disposition ses compétences pour répondre aux besoins exprimés. Cet article présente l'exemple de la collaboration fructueuse entre l'ADANA et, une association du Béarn, « Abeilles & Territoire ».

En 2020, l'association Abeilles & Territoire s'est rapprochée de l'ADANA pour échanger sur leur projet. Ce collectif d'apiculteurs situé sur la zone du Vic-Bilh en Pyrénées-Atlantiques s'est structuré en association avec des objectifs multiples :

- développer l'apiculture, créer des vocations et augmenter la production de miel,
- travailler avec les agriculteurs de la zone en vue d'améliorer la ressource alimentaire pour les abeilles,
- mettre en place une miellerie collective.



Cette association dynamique développe des actions depuis plusieurs années grâce aux partenariats qu'ils ont su tisser sur le territoire, notamment avec la Communauté de Commune du Nord Est Béarn et le tiers lieu « La Gare » sur la commune de Lembeye. Une des volontés fortes d'Abeilles & Territoire est de travailler de manière concertée avec les agriculteurs du secteur pour concevoir un projet de territoire. En effet, un trou de miellée a été identifié après la floraison du châtaignier. Les apiculteurs ont donc à cœur d'inciter l'implantation de cultures mellifères à floraison estivale et d'identifier les espèces les plus adaptées.

La rencontre avec l'ADANA a donné lieu à l'identification et la hiérarchisation des besoins.

4 niveaux d'accompagnement ont ainsi été priorisés :

Sensibiliser les agriculteurs à l'enjeu « abeilles »

Pour commencer à créer du lien avec les agriculteurs du territoire, trois journées de formations ont été organisées sur le territoire avec pour objectif de « Mieux connaître les abeilles et autres pollinisateurs pour développer des pratiques favorables sur son exploitation ». Les membres

d'Abeilles & Territoire et la CCNEB ont mobilisé une trentaine d'éleveurs, céréaliers mais aussi viticulteurs, qui ont ainsi participé à des temps de formation co-animés avec l'ADANA. Ces journées ont été l'occasion de présenter le mode de vie des abeilles, leurs liens avec le milieu et les pratiques agricoles.

Ces rencontres d'agriculteurs autour de l'abeille ont ensuite essaimé puisque suite à ces journées l'ADANA a reçu deux autres sollicitations pour des formations similaires.



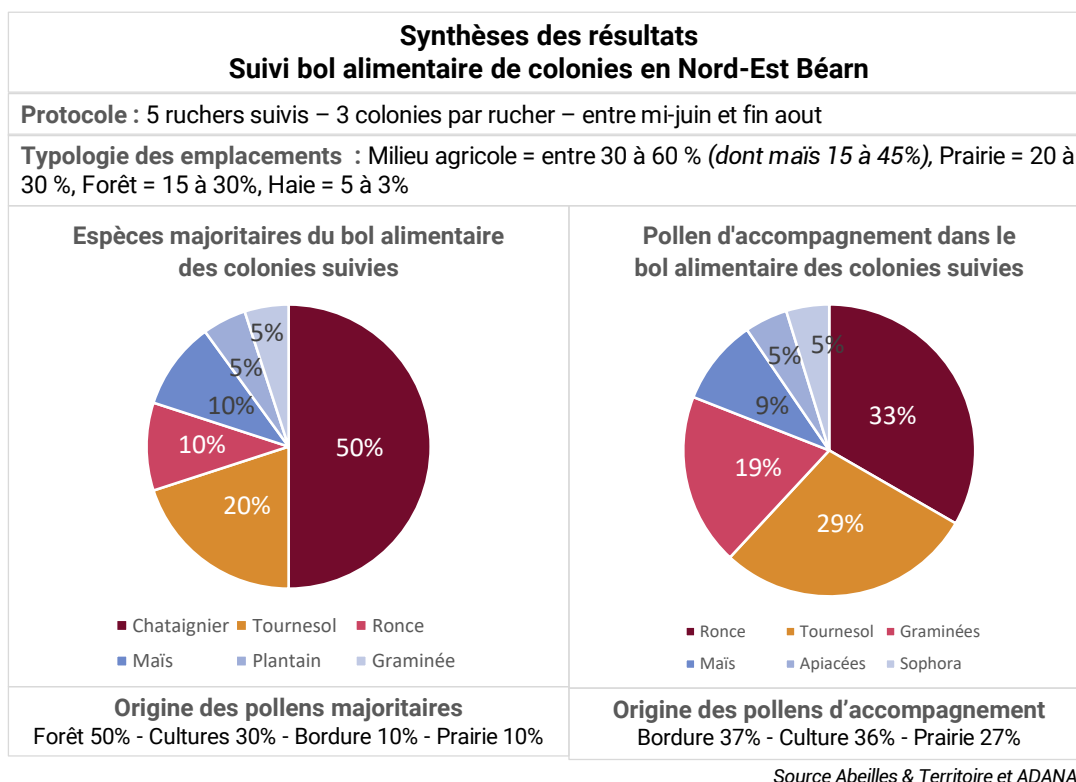
L'ouverture de colonies est un élément apprécié pour sensibiliser les agriculteurs au monde fascinant des abeilles mais aussi à leur fragilité.

Bénéficier des sessions collectives

Bien que déjà très avancé sur le projet de miellerie collective, notamment grâce à l'implication de la Conserverie du Vic-Bilh, le groupe a pu profiter des journées de formation « Concevoir sa miellerie : de l'ergonomie au financement optimisé » pour affiner le projet et recevoir des conseils et retours critiques sur les plans envisagés.

Acquérir des références : mise en place de protocole

A travers divers projets, l'ADANA a développé des compétences dans l'étude du bol alimentaire des colonies.



L'acquisition de références propre à un territoire, une réelle plus-value pour les projets

Pour ce projet de territoire, il semblait nécessaire de dresser un état des lieux des ressources disponibles pour les abeilles au cours d'une saison. L'ADANA a donc proposé un protocole répondant aux objectifs de l'association et mis à disposition 10 trappes à pollen de façade. Le suivi a ensuite été réalisé et financé par la CCNEB au travers d'un appel à projet régional.

Assurer une mise en réseau

Pour finir, grâce à son réseau sur la Nouvelle-Aquitaine, l'ADANA a pu mettre en lien les apiculteurs d'Abeilles & Territoire avec des initiatives similaires afin de permettre à chacun de bénéficier des expériences acquises.

N'hésitez pas à nous solliciter

Si vous souhaitez créer du lien avec des agriculteurs de votre territoire au sujet de la pollinisation, des abeilles ou des pratiques agricoles, à travers des visites d'exploitations, des rencontres bout de champs ou des formations, n'hésitez pas à nous solliciter : contact@adana-asso.fr ou au 06.80.01.82.66

Pour en savoir plus sur le projet Abeilles & Territoire, contactez l'association à abeillestterritoire@gmail.com ou 06.66.79.41.20

L'ADANA ACCOMPAGNE LES DYNAMIQUES LOCALES EN FAVEUR DE L'APICULTURE ET DES POLLINISATEURS

Sur le territoire néo-aquitain fourmillent de nombreuses initiatives visant à développer l'apiculture, les pratiques agricoles favorables aux abeilles ou s'intéressant à la flore mellifère. Plusieurs de ces projets, comme ceux d'Apiviti dans la zone du Cognac ou les dynamiques de GIEE en faveur des abeilles et de l'apprentissage de l'apiculture, ont déjà été présentés dans ce bulletin. Toutefois, la région est grande et il est difficile de s'impliquer de manière active sur chacune de ces actions. Par ailleurs, l'ADANA conduit de son côté de nombreux projets sur ces thématiques avec, par exemple, la conduite de ruchers observatoires ou des outils de sensibilisation.

La ligne directrice est donc d'apporter une expertise, des soutiens ponctuels, des références et surtout un appui méthodologique pour accompagner les associations ou collectifs adhérents. Ainsi l'ADANA peut venir en soutien à ces initiatives locales de manière opérationnelle mais dans les limites de ses moyens humains et de ses contraintes de temps.

AUTEURE

Miren PEDEHONTAA-HIAA,
chargée de mission à l'ADANA



S'impliquer dans le Réseau Exploitations de Références (RER)

Depuis 10 ans, l'ADANA et des apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine participent au Réseau Exploitations de Références coordonné par l'ITSAP-Institut de l'Abeille. Cette engagement de longue durée se maintient et se renforce avec les années.

EN QUOI CONSISTE LE RER ?

De façon opérationnelle, le Réseau Exploitations de Références se traduit par la mise en œuvre d'enquêtes auprès d'apiculteurs volontaires. Ces apiculteurs s'engagent à minima sur 3 années de suivi. Lors de ces enquêtes, tout le système de la ferme est mis en lumière. Un panel d'informations est alors récupéré. Il comprend : le système de production, le mode de commercialisation, les données économiques, l'agencement des bâtiments et le matériel utilisé pour la bonne réalisation des différentes tâches. L'ensemble est complété par l'historique de l'exploitation et les finalités du ou des apiculteurs. rices y travaillant.

Tous les renseignements sont par la suite anonymisés et permettent de rédiger un portrait d'exploitation appelé « cas concret ». Les informations peuvent aussi être regroupées avec d'autres données de fermes à système similaire pour la création d'un cas type. Ces cas types et cas concrets sont édités par l'ITSAP Institut de l'Abeille et disponibles gratuitement en version courte sur internet.

POURQUOI L'ADANA S'ENGAGE-T-ELLE DANS LE RER ?

L'ADANA est un organisme technique et de développement de la filière apicole. Pour pouvoir remplir son rôle, il est impératif qu'elle acquière des références sur les différents systèmes de production de la région.

Le RER permet de rencontrer les adhérents et de passer un temps privilégié avec eux afin d'échanger sur leurs pratiques et leurs valeurs. Annuellement, c'est l'occasion de dresser le bilan complet de la saison, de prendre du recul.

Le besoin de références émerge dans toutes les demandes : à l'installation, à la création d'atelier, pour se situer par rapport aux collègues, pour répondre et donner des arguments à des organismes institutionnels.

C'est avec le RER et sa récolte de références année après année qu'une base de donnée solide s'est créée et permet aujourd'hui de répondre à la plupart des requêtes.

Cependant, tout n'est pas encore achevé. La filière se développe et évolue au fil du temps, il est primordial de suivre ses changements pour garder des références en cohérence avec les systèmes de production modernes. Récemment, certaines catégories se sont développées comme celle de la diversification et demandent à être affinées avec des questions plus précises, entre autres, sur la propolis et le pollen.

C'est avec ces enquêtes annuelles qu'il est possible de prendre le pouls de la profession et de caractériser les évolutions de la filière.



Les documents générés par les enquêtes RER peuvent être des outils pour l'apiculteur à présenter dans différentes situations : lors de transmissions, négociations à la banque, réflexions autour de la gestion de leur exploitation.

POURQUOI ÊTRE APICULTEUR VOLONTAIRE DANS LE RER ?

Participer à ces enquêtes permet de partager, d'échanger sur son système, sa démarche ainsi que d'apporter les éléments techniques et comptables aux futurs installés. Dans cette démarche, ce sont des fermes avec un environnement financier stabilisé depuis 5 ans ou plus qui sont auditionnées.

Le déroulé de l'enquête amène à un questionnaire sur l'intégralité de la gestion de la ferme. Il rend possible une prise de recul de l'exploitant.e sur son système et repose la question : est-ce que ma conduite répond à mes finalités ?

Il permet aussi d'aborder le prévisionnel de l'entreprise et les évolutions à venir (création d'atelier, changement de statut, recherche de main d'œuvre, etc.). Le Réseau Fermes de Référence apporte les références nécessaires à ces prévisions. Chaque année et pour chaque participant, un calcul de coût de production est réalisé sur son année comptable n-1.

FORMATION :

Chaque hiver, l'ADANA propose des formations Coût de production dans son catalogue de formation.



En fin de saison, les sessions collectives organisées par l'ADANA sur les thématiques administratives, de gestion d'exploitation ou de calcul de coûts de production sont les bienvenus pour réfléchir à sa stratégie d'exploitation, seul ou avec ses associés.

L'apiculteur.e bénéficie d'un conseil technique et économique lors de ce moment privilégié. Il laisse place à l'échange autour des leviers à actionner pour répondre aux besoins, aux attentes actuelles et futures.

LES VOLONTAIRES SONT LES BIENVENUS !

Pour participer au RER il faut :

- Être une ferme 100% apicole (hors gelée royale*)
- Être dans un système financièrement stable depuis 5 ans ou plus.
- Posséder une comptabilité

**Les enquêtes sur les fermes de gelée royale sont faites par le GPGR*

Vous souhaitez vous impliquer dans le réseau ?
Contactez votre conseiller :

- Départements 16, 17, 79 et 86 : Jonathan GABOULAUD
- Départements 19, 23, 24, et 87 : Lucille JOHANET
- Départements 33, 40, 47 et 64 : Alicia TESTON

AUTEURS

Lucille JOHANET et Alicia TESTON
chargées de mission ADANA



Toute la saison se joue au printemps !

La conduite des colonies au printemps est un exercice difficile lorsque l'on a peu d'expérience en apiculture. Afin de mieux maîtriser le début de saison, deux groupes d'apiculteurs sont venus se former auprès de Florent Gatelier.

PAS PLUS DE 10 MINUTES POUR LA VISITE DE PRINTEMPS

La visite « de printemps » est une étape-clé. Elle peut être réalisée à partir de la mi-mars dès que la météo le permet lors d'une belle journée ensoleillée autour de 15°C. La visite doit être rapide afin d'éviter de refroidir le nid à couvain.

Les points importants à observer :

- ✓ la présence de la reine et la qualité du couvain : l'observation d'un cadre au milieu du nid suffit pour l'évaluation. Si le couvain est compact et sain, la colonie sera dans de bonnes conditions pour produire lors de la première miellée. Un couvain mosaïque est à observer de près pour détecter une éventuelle pathologie : un couvain mosaïque est souvent le signe d'un problème sanitaire en cours ou à venir, il faudra garder un œil attentif sur la colonie.

- ✓ l'état des réserves : vérifier qu'il reste l'équivalent de 2 cadres Dadant remplis de miel,
- ✓ écarter les vieux cadres en bordure de ruche en prévision de leur remplacement,
- ✓ partitionner si besoin pour favoriser la thermorégulation,
- ✓ noter l'état de chaque colonie afin de décider des actions à prévoir : les « fortes », les « moyennes » qui sont sur 3 cadres de couvain, les « faibles ».

LE MANQUE DE PLACE : ERREUR NUMÉRO 1 DE L'APICULTEUR

Dès le début des rentrées de nectar, il faut anticiper la dynamique de la colonie afin d'éviter l'essaimage. La pose de la première hausse se fait sans attendre que le corps soit plein. Il va falloir rapidement constituer des essaims à partir des colonies les plus fortes.



Florent GATELIER montre comment constituer un essaim avec un minimum de manipulations



Un ingénieux système de nourrisseurs d'entrée mis au point par le grand-père de Florent : ils permettent de gagner du temps en évitant d'ouvrir les ruchettes.

Florent GATELIER réalise la quasi-totalité de ses essaims durant la floraison du colza selon la méthode suivante :

- les essaims sont constitués dans des ruchettes avec 2 cadres de couvain (pas plus, au moment de l'émergence ce couvain donnera 6 cadres d'abeilles !), 1 cadre de réserves, 1 cire gaufrée et 1 cellule royale au milieu du couvain ;
- les cadres de couvain, sans les abeilles, sont prélevés sur les colonies les plus fortes, pour laisser au maximum 5 cadres de couvain dans la souche. Un passage tous les 7 à 10 jours permet de « dégraisser » les colonies ;
- la ruchette sans son plateau est posée sur une ruche forte avec une grille à reine. Ainsi la population de nourrices va s'équilibrer entre la ruche et la ruchette. La ruchette est récupérée en fin de journée, puis installée dans un rucher d'élevage où sont regroupés tous les essaims afin de limiter les déplacements. Les ruchettes sont posées à même le sol pour bénéficier de l'inertie du sol et faciliter la régulation thermique lors des nuits froides ;

- les essaims sont nourris avec 1 litre de sirop lourd (70 % de sucre) tous les 5 à 7 jours. Pas plus au risque de provoquer un blocage de ponte par manque de place ;
- ensuite patience... pas d'ouverture anticipée ! La présence d'une reine fécondée est vérifiée à j+15 après la constitution de l'essaim si l'on a introduit une cellule royale (cellule à j+10 après le greffage). En élevage naturel, le contrôle se fait à j+30.

« C'EST TOUJOURS L'ABEILLE QUI GAGNE, IL FAUT S'APPUYER SUR ELLE ! »

Florent a partagé avec beaucoup de pédagogie sa méthode de travail, cependant il n'existe pas de recette standard : la conduite des colonies doit répondre aux objectifs que chaque apiculteur se fixe pour la saison. Et bien sûr s'adapter aux abeilles et aux conditions de chaque saison.

AUTEURE

Florence AIMON-MARIE, chargée de mission à l'ADANA

A partir de l'intervention de Florent GATELIER, apiculteur dans la Vienne et formateur pour l'ADANA



Plantons des haies en Nouvelle Aquitaine !

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intra-parcellaire sont un réservoir de ressources pour l'ensemble des animaux auxiliaires de cultures. Devant le succès du programme national « Plantons des haies ! » dans le cadre du plan de relance pour la campagne 2021, l'Etat renouvelle son soutien pour 2022. En Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est l'implantation de 1 000 km sur 2 ans.

L'ACTION DU PLAN DE RELANCE : DESCRIPTIF

Elle est ouverte pour tous les agriculteurs dont le siège social se situe en Nouvelle-Aquitaine. La plantation doit au minimum représenter 200 mètres linéaires de haies et/ou des alignements d'arbres intra-parcellaires avec une densité comprise entre 30 et 100 arbres / Ha et 1 000 € de dépenses globales minimum. Le programme prend en charge les principaux investissements selon une grille de barèmes.

Il est ainsi retenu un montant de dépenses :

- pour les haies de 4.76 € à 14.74 € HT / ml
- pour les arbres intra parcellaires : de 7.86 à 43.92 € HT / arbre

Le taux de subvention est de 100 % de l'investissement plafonné.

MISE EN PRATIQUE CHEZ YOANN TOCQUET - TÉMOIGNAGE

Apiculteur Bio à Saint Martin de Jussac (87), installé en 2021 avec 200 ruches, pour Yoann Tocquet il est important de participer à la création de biodiversité dans son environnement. Ce programme est le coup de pouce qui a permis de concrétiser son souhait.

“ En amont, je me suis fait accompagner par l'association Prom'Haies pour la réalisation du diagnostic technique. Ces temps d'échanges m'ont permis de mieux cibler les essences et le nombre de plants que j'allais pouvoir implanter. Ces temps m'ont permis de modifier mon projet et de partir sur un mix de haie et d'agroforesterie, avec 137 fruitiers plantés. Au final, lors du chantier participatif, nous avons mis en terre 500 ml de haies doubles (700 plants) et 137 arbres en alignement sur une parcelle de 4 ha. En choisissant des essences locales et avec les conseils techniques et pratiques de Prom'Haies, j'espère avoir donné toutes les chances de réussite à mes plantations. ”

PROM'HAIES : AGIR POUR LA HAIE ET ARBRES HORS FORET

Association créée en 1989 à Montalembert (79), Prom'Haies a pour missions 4 grands objectifs : informer et promouvoir, accompagner les planteurs et les gestionnaires et apporter un appui à des démarches innovantes. C'est dans ce cadre que l'association est un partenaire essentiel du programme « Plantons des Haies ».

A découvrir sur www.promhaies.net/lassociation



Prom'Haies défend les rôles multiples de la haie et souhaite éviter que celle-ci ne soit considérée pour une seule et unique de ses fonctions.



En amont du chantier, Yoann a œuvré entre autre pour la préparation du sol et l'installation de tuteurs afin de respecter le plan d'implantation des essences.

A SURVEILLER

Les Brèves de l'ADANA informent de l'ouverture du nouvel appel à projets. Il est annoncé pour avril 2022 pour une plantation de novembre 2022 à avril 2023. Faites connaître d'ores et déjà vos projets en contactant Prom'Haies ou votre Chambres d'Agriculture départementale.

AUTEURE

Isabelle ROMMELUERE,
chargée de mission à l'ADANA



2021 année noire en Limousin : retour d'expérience de Loris Sala

Après une année particulièrement éprouvante pour les apiculteurs, Loris Sala, producteur en Haute-Vienne, revient en détail sur le déroulé de cette saison et sur les difficultés auxquelles il a fallu faire face.

« Pour vous présenter mon exploitation, je suis installé en entreprise individuelle depuis 2015, en création d'activité hors cadre familial. Je suis apiculteur dans le Limousin, entre Saint-Junien et Bellac. J'ai actuellement 700 ruches, de type Dadant. Je travaille avec la race buckfast. Je suis passé en production bio en 2020, certification début 2021. Je conduis 3 ateliers avec la production :

- d'essaims hivernés, environ 350, et d'essaims de l'année environ 100 ;
- de reines et de cellules royales, 500 miniplus et maxiplus ;
- de miel en sédentaire et transhumance.

Les miels visés sont : le pissenlit, le printemps, l'acacia, la bourdaine, le miel de montagne, le châtaignier, le miel de fleurs, le tilleul et le sarrasin.

Niveau élevage et renouvellement je produis des cellules mais aussi 500 à 800 reines fécondées, pour la vente ainsi que pour la production d'essaims et pour le remérage de mes colonies. Entre août et septembre je remplace les reines de 2 ans. J'hiverné environ 150 reines pour la création d'essaims en début de saison, avec la méthode de Thomas Boulanger.

J'emploie un salarié sur la saison de mars à novembre.

Nous ne pouvons rien contre les conditions climatiques défavorables mais nous pouvons alerter sur le manque de ressources. Le paysage change et les fleurs sauvages au bord des champs se font de plus en plus rares dans certaines régions. La sensibilisation est possible.

En Haute-Vienne, un groupe d'agriculteurs et GIEE (CENDRECOR Agro-écologie en Haute-Vienne) font preuve d'initiative et plantent des couverts végétaux tels que moutarde, vesce, trèfle, phacélie ainsi que des haies. De quoi faire profiter nos petites abeilles. »

2021 ? "UNE ANNÉE CATASTROPHIQUE QUE L'ON ESSAIERA VITE D'OUBLIER".

« Pour retracer un peu le déroulement de mon début de saison, je pourrais présenter les choses ainsi :

Janvier-février :

Démarrage très précoce des colonies car le début d'année a été très chaud avec des jours à 20-25°C mi-février. Des colonies très développées avec 5 à 7 cadres de couvain pour les plus fortes fin février, avec en conséquence très peu de réserve et donc un nourrissage important (sirop maison, sucre+eau à 60-40) dès fin février.

Mi-mars :

Création des premiers essaims avec des reines hivernées ; premiers mâles, plus précocement de d'habitude

Courant mars :

Gros refroidissement et gelées nocturnes : ralentissement du développement des colonies et des essaims.

Début avril :

Premiers greffages et peuplement des premiers mini-plus. Vente des premiers essaims (plus tôt que d'habitude), et sur la première série de mini-plus, seulement 50 à 60 % de réussite de fécondation, beaucoup de remérage naturel.

Avril :

C'est la misère ... pas ou peu de miellées. De petites fenêtres de beaux temps mais a suivies de coup de froid. Le peu de nectar rentré a souvent été consommé juste après. Et très peu de période chaude coïncidant avec une floraison.

Mai :

Début mai : arrêt de ponte (à cause de la pluie et du froid)

Fin mai : forte envie d'essaimer, sans doute en raison de la claustration de colonies fortes dans la ruche (à cause du temps) et en raison du nourrissage concomitant.

Déroulé de la saison 2021 décrypté par Loris SALA

“ Au final, pas du tout de miel d'acacia et très peu de miel sur les autres miellés, même pas de rattrapage sur le sarrasin, qui lui aime pourtant la pluie ! ”

S'ADAPTER À DE FORTS ALÉAS CLIMATIQUES

« Pour maintenir nos colonies et chercher à produire malgré les conditions défavorables nous avons dû adapter nos pratiques. Pour ma part, voilà ce que j'ai mis en place :

- **un nourrissage très important toute l'année** : 20 tonnes de sucre, en comprenant l'hivernage, pour que les colonies ne meurent pas de faim. J'ai subi quelques pertes cependant...
- **repousser les récoltes** sur le châtaignier et le fleur d'été, toujours en espérant des rentrées de nectar sur des ronces tardives, ou les derniers châtaigniers, mais peu de résultats,
- **transhumance sur deux miellées supplémentaires**, inhabituelles dans mon itinéraire, pour compenser. Recherche d'emplacements et déplacement de 100 colonies sur deux nouveaux ruchers nouveaux, un en acacia tardif et un en tournesol tardif. Au final, aucun résultat pour les deux, il a plu durant la floraison ! »

UNE ANNÉE NON SANS CONSÉQUENCES FINANCIÈRES MAIS AUSSI MORALES

« Pour moi la saison a été longue ...

- un début anticipé et une fin tardive,
- de plus en plus difficile moralement à mesure que les espoirs de miellée s'amoindrissaient. Au début, on se disait : on se rattrapera sur la prochaine miellée, mais, non, aucun rattrapage.
- faire du sirop, nourrir, refaire du sirop, nourrir, encore et encore ...
- travail en bottes toute la saison ou presque,
- au moins 3 récoltes à vide, hausses finalement non extraites, c'est désespérant d'aller récolter des hausses vides ! Le même travail pour aucune récolte !

Financièrement c'est année n'a pas non plus été sans impact. Il a fallu assumer plus de charge de nourrissage et moins de recettes que d'habitude. Ordinairement, j'atteints une production de 12 à 15 tonnes de miel et cette année, seulement 6 tonnes alors que j'ai conduit plus de ruches en production.

Heureusement, pour moi le passage en bio a permis des prix de vente plus élevés et un tiers de mon chiffre d'affaires provient de la vente des essaims. Par ailleurs, la vente en demi-gros est de plus en plus importante, ce qui permet de



Loris Sala retrace cette saison difficile où il a fallu s'adapter et tenir le cap

maintenir la trésorerie à flot. Mais ce début d'année 2022, dans l'attente des prochaines ventes d'essaims, risque d'être tendu économiquement surtout avec l'achèvement d'un nouveau bâtiment commencé en 2020. »

ET D'UN POINT DE VUE COLLECTIF ?

« En espérant que la déclaration en calamité agricole pourra aboutir, alors les informations et les conseils sur les demandes de soutien seront les bienvenus.

Je profite de cet espace de parole pour remercier l'ADANA pour son soutien au sein de l'apiculture professionnelle, toujours là pour nous aider, et pour toutes leurs formations proposées qui nous permettent de nous enrichir encore un peu plus.

Nous ne pouvons rien contre les conditions climatiques défavorables mais nous pouvons alerter sur le manque de ressources. Le paysage change et les fleurs sauvages au bord des champs se font de plus en plus rares dans certaines régions. La sensibilisation est possible.

En Haute-Vienne, un groupe d'agriculteurs et GIEE (CENDRECOR Agro-écologie) font preuve d'initiative et plantent des couverts végétaux tels que moutarde, vesce, trèfle, phacélie ainsi que des haies. De quoi faire profiter nos petites abeilles ! »

AUTEUR

Loris SALA, L'Abeille des Monts de Blond,
Apiculteur en Haute-Vienne



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

ADANA

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE
EN NOUVELLE-AQUITAINE



NOUS CONTACTER :
contact@adana-asso.fr

PÔLE DE MONT-DE-MARSAN

05 58 85 45 48

Maison de l'Agriculture
55 av. Cronstadt
40005 Mont-De-Marsan

PÔLE DE LIMOGES

05 55 85 40 71

Boulevard des Arcades
87060 Limoges

PÔLE DE POITIERS

05 49 44 74 51

Agropole
CS 45 0002
86550 Mignaloux-Beauvoir

PÔLE DE LA ROCHELLE

05 46 50 45 33

2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 La Rochelle

Consultez notre site internet :
www.adana-asso.fr

Avec le soutien financier de :

